



**la crise viticole  
en Languedoc-Roussillon  
et le combat  
des travailleurs  
de la vigne**

*par Lucien Nouveau*

# QUELQUES ASPECTS DE L'AGRICULTURE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Bien sûr la région Languedoc-Roussillon, c'est la vigne. Elle est omniprésente partout excepté en Lozère où domine l'élevage.

Il suffit de regarder autour de soi, lorsqu'on circule dans la région pour se rendre compte de l'importance de la vigne. Ici la vigne est le point de départ de nombreuses activités artisanales ou industrielles. Comme on le verra plus loin, cet aspect du rapport entre la viticulture méridionale et l'industrie régionale permet de comprendre à quel point la crise viticole et la crise générale économique du capitalisme sur le plan national se renforcent mutuellement pour aboutir à une situation sur le plan de la région, où les contradictions de classes et les luttes de classes à la fois économiques et politiques sont complexes et d'une grande intensité.

Mais bien sûr, souligner le rôle de premier plan du vignoble ne signifie pas qu'il faille négliger d'autres secteurs de l'activité agricole régionale, où d'ailleurs pour certains — comme les fruits et les légumes — on retrouve le même type de problèmes.

En réalité, la région Languedoc-Roussillon est faite de diversité, tant sur le plan de la configuration géographique et physique, que sur celui du type d'agriculture.

Nous allons essayer de donner un aperçu de ce que représente l'agriculture en général, et la viticulture en particulier, et montrer comment cela s'est développé depuis une vingtaine d'années. Nous nous sommes servis pour cela des chiffres et des données statistiques provenant soit du ministère de l'Agriculture soit de l'Institut national des études statistiques (INSEE), soit encore du bureau régional de l'Institut national de la recherche agronomique. Nous publions seulement ces chiffres et tableaux à titre de référence. (Voir tableaux p.30 et 31).

Une des premières choses que l'on constate en observant les données des différents recensements agricoles, c'est la régression de la surface agricole cultivée — les statistiques disent SAU (surface

agricole utile), ce qui laisse entendre que le reste de la surface agricole non cultivée ou retournée à la friche, lande ou forêt, n'est pas (ou plus) utile ; ce qui est une façon de tromper les gens.

En 1963, la SAU totale de la région d'après l'INSEE est de 1 453 000 ha. En 1975, le recensement général (chiffre INSEE) indique que la SAU régionale est passée à 1 104 817 ha, soit une diminution de 348 183 ha — surface légèrement inférieure à celle du vignoble régional actuel.

Ce retour à l'état inculte de milliers d'hectares de terre est le résultat direct de la politique de l'État capitaliste qui favorise la spéculation foncière, alors que des milliers de petits paysans ont dû quitter la terre ces vingt dernières années, appauvris par des charges d'exploitation de plus en plus colossales et des prix de vente à la production dérisoires.

Il est important de noter que le 7e plan de l'État capitaliste établit dans ses prévisions pour 1985 une réduction supplémentaire de 100 000 ha. Cela monterait la surface régionale en friche, garrigues, landes ou forêts à 1 700 000 ha ; soit près du double de la surface cultivée.

## • Une production diversifiée, ou domine la vigne

Comme l'indique le tableau 1, la vigne recouvre pour les cinq départements près d'un tiers de la surface cultivée. Et si l'on retire le département de la Lozère qui ne compte que 400 ha de vignes, la proportion atteint plus de 40 %.

D'autre part, le vignoble méridional représente le tiers de la surface du vignoble national. Cela permet de comprendre, par un aspect de la question — la quantité de vignes — que la crise viticole en France est avant tout la crise du vignoble méridional.

Le tableau 1 permet également d'apprécier la part importante des cultures fruitières et maraichères par rapport à l'ensemble du pays. (Voir p. 30)

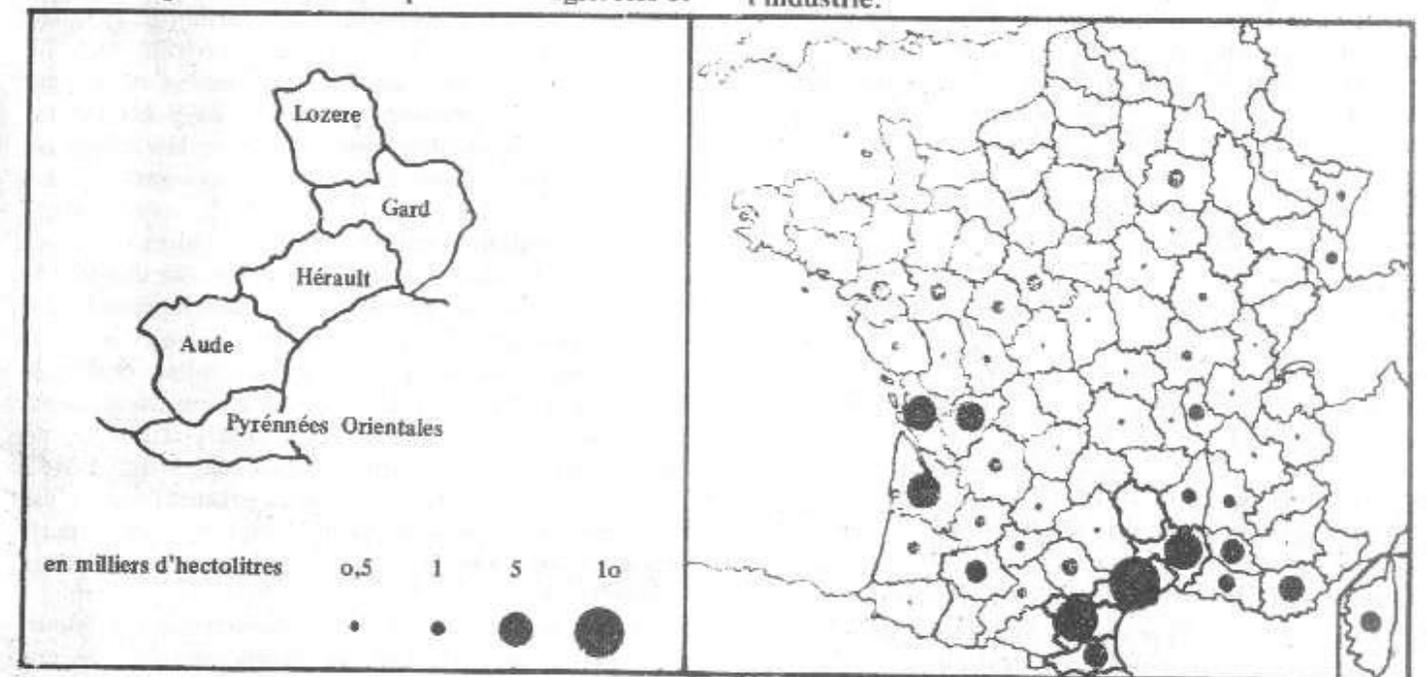
## • Un exode rural massif et la liquidation des petits viticulteurs

La vérité de l'exode rural, son caractère de masse ces vingt dernières années sont indiqués très clairement par ces chiffres officiels. De 1955 à 1975, 46 % des exploitations ont disparu, correspondant à environ 77 000 d'entre elles. Cet exode ne se manifeste pas seulement dans la viticulture. Il atteint tous les départements, comme par exemple la Lozère avec une intensité égale.

Il faut ajouter à cela que cet exode avait été calculé par les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture de l'État capitaliste lors de l'élaboration du 5e et du 6e plan, et que le 7e plan en prévoit froidement la continuité.

Ainsi, le rapport du 5e plan pour la région Languedoc-Roussillon prévoyait que le nombre de travailleurs de la terre (paysans et ouvriers) devait passer de 208 800 en 1954 à 138 000 en 1970 et 130 000 en 1985. Aujourd'hui, on constate que ce plan a été dépassé puisqu'en 1968 une étude de l'INSEE indiquait que le nombre « d'actifs agricoles » était de 128 100.

Alors que le nombre d'exploitations agricoles et



la surface correspondante à celles de 50 ha et plus augmentent entre 1963 et 1975 ; alors que le nombre et la surface de celles comprises entre 20 et 50 ha se stabilisent, les exploitations de moins de 10 ha voient leur nombre diminuer d'un tiers, celles comprises entre 10 et 20 ha passent de 14 622 à 12 571, soit moins 15 %.

Les deux tableaux 3 et 4 (en page 30) donnent une vue assez proche de la réalité de la ruine paysanne dans la région Languedoc-Roussillon.

Les petites exploitations ont perdu 108 376 ha tandis que les grands domaines de plus de 100 ha ont gagné 78 770 ha (56 579 ha sont retournés à la friche ou « gelés » pour des opérations financières lucratives).

Tout de suite un aspect criant de la réalité du développement et de la domination économique et politique capitaliste sur les campagnes : 74,8 % (moins de 10 ha) des exploitants disposent de seulement 19,6 % de la surface cultivée, tandis qu'une poignée de paysans riches et capitalistes, représentant 4,7 %, disposent de 41,5 % des terres cultivées.

En 1963, ces derniers n'étaient que de 3 % et n'occupaient que 32 % du sol cultivé tandis que les petits de moins de 10 ha à cette époque représentaient 78,1 % et occupaient 25,5 % du sol cultivé — ce qui fait une surface plus grande encore puisque, depuis, 56 579 ha sont retournés à la friche.

Ce développement de la possession des sols cultivés en l'espace de 12 années est une conséquence directe de la différenciation de classe à la campagne — qui se manifeste sur l'ensemble du territoire — sous le poids de la domination monopoliste et capitaliste et des rapports de production capitaliste à la campagne et entre l'agriculture et l'industrie.

# LE MIRAGE D'UN «MONDE VITICOLE» UNI, ET LA REALITE DE LA LUTTE DES CLASSES

## • Le prolétariat viticole

La viticulture de la vigne demande beaucoup de soin, et donc beaucoup de travail. C'est un secteur agricole où la mécanisation se fait lentement, de fait de difficultés techniques liées à ce type de culture.

C'est pourquoi, il existe un prolétariat viticole permanent assez important relativement aux autres secteurs de la production agricole. Par ailleurs, de fait de l'impossibilité financière et technique de passer à la mécanisation de la vendange, beaucoup de petites exploitations viticoles emploient lors des récoltes de la main-d'œuvre saisonnière à l'époque des récoltes.

La viticulture capitaliste emploie près de 50 % du prolétariat agricole de façon permanente sur les domaines. L'autre partie est employée par la paysannerie viticole moyenne, où l'isolement et la dispersion renforcent les difficultés pour l'organisation de la défense de leurs intérêts.

La masse du prolétariat viticole est constituée de petits viticulteurs ruinés ou de fils de viticulteurs dans l'impossibilité de reprendre la petite exploitation familiale. Beaucoup d'entre eux possèdent une petite parcelle de terre, où ils cultivent en plus de leur journée de travail, leur propre vigne. Pour les quatre départements viticoles du Languedoc-Roussillon (Gard, Hérault, Aude, Pyrénées Orientales) on compte 11 000 ouvriers agricoles possédant en moyenne 2 ha de terre.

Pour l'Hérault, 4 700 ouvriers agricoles — sur 11 000 soit 43 % — cultivent pour eux-mêmes et leur famille 7 600 ha de terre.

Les conditions de travail et de vie du prolétariat viticole sont très dures. Ajouté à cela, ils sont parmi les premiers à être touchés par la crise viticole. Beaucoup de capitalistes viticoles ou de petits patrons ont effectué ces derniers temps des licenciements. Ainsi dans l'Hérault, de 1970 à 75 c'est 3 500 ouvriers permanents qui ont dû quitter la vigne, et rejoindre l'armée des chômeurs.

Sous la pression des capitalistes viticoles, certains viticulteurs moyens n'hésitent pas à exploiter durement le ou les ouvriers qu'ils emploient, pensant ainsi que c'est une solution qui leur permettra de s'en sortir.

Les ouvriers agricoles saisonniers sont encore nombreux et la proportion d'immigrés y est importante. La masse d'entre eux est embauchée pour les vendanges, des grands domaines aux plus petites exploitations.

Les viticulteurs capitalistes font alors jouer la soi-disant «solidarité» de la viticulture, et disent que tous ont les mêmes intérêts à exploiter au maximum le prolétariat agricole.

Dans une interview publiée en décembre 75 dans la *Faucille*, un ouvrier agricole de la Région Languedoc-Roussillon, membre du PCMLF disait à propos de l'unité entre ouvriers viticoles et petits viticulteurs :

«Ce qu'il faut dire à ces petits propriétaires, c'est que c'est vrai que vous vendez mal votre vin; mais pour nous ouvriers, notre problème c'est le salaire et de le défendre...»

«Nous, ouvriers, nous avons conscience que pour vous petits propriétaires, le problème c'est le vin qu'on vous paye mal. Mais regardez bien qui est votre

ennemi, quelle doit être votre cible. Votre cible, ce sont les capitalistes du négoce d'abord, de Ramel à Doumeng.

Vous petits viticulteurs, ne croyez pas que c'est en vous opposant aux ouvriers que vous employez de temps en temps et pendant les vendanges, en tirant le plus possible sur eux, que vous vous en sortirez.

Nous, nous réclamons des salaires décents, c'est normal.

Mais pour vous, ce n'est pas parce qu'on aura des salaires de misère, que vous vous en sortirez.

Et ce n'est pas non plus parce qu'on aura des salaires décents que vous serez liquidés.

Vous êtes liquidés par les capitalistes qui vous pillent et vous appauvrissent, qu'il s'agisse des trusts du négoce d'abord qui font des super-profits exorbitants en vous payant mal votre vin, ou qu'il s'agisse aussi des monopoles qui vous vendent des engrais, des machines etc. en vous faisant payer tout cela très cher, ou encore du Crédit Agricole qui vous tient à la gorge.

Nous, ouvriers, nous devons dire aux petits et moyens viticulteurs, qui vivent en fait surtout de leur propre travail, que leurs alliés dans la lutte, ce sont les ouvriers et bien sûr donc les ouvriers agricoles, et aussi les autres travailleurs des villes qui sont eux aussi exploités.

Nous avons tous les mêmes ennemis : les capitalistes. Ce sont eux les capitalistes qui sont cause de votre ruine.

Aussi il faut dire aux petits viticulteurs : ne tombez pas dans le piège de vous opposer aux ouvriers et notamment aux ouvriers agricoles de votre village

Qui a intérêt ainsi à nous diviser ?

Ce sont ceux qui ont peur que se réalise l'unité des ouvriers et des petits paysans, car cette unité qui doit se faire à la base et dans l'action, sera redoutable pour eux et leurs profits.

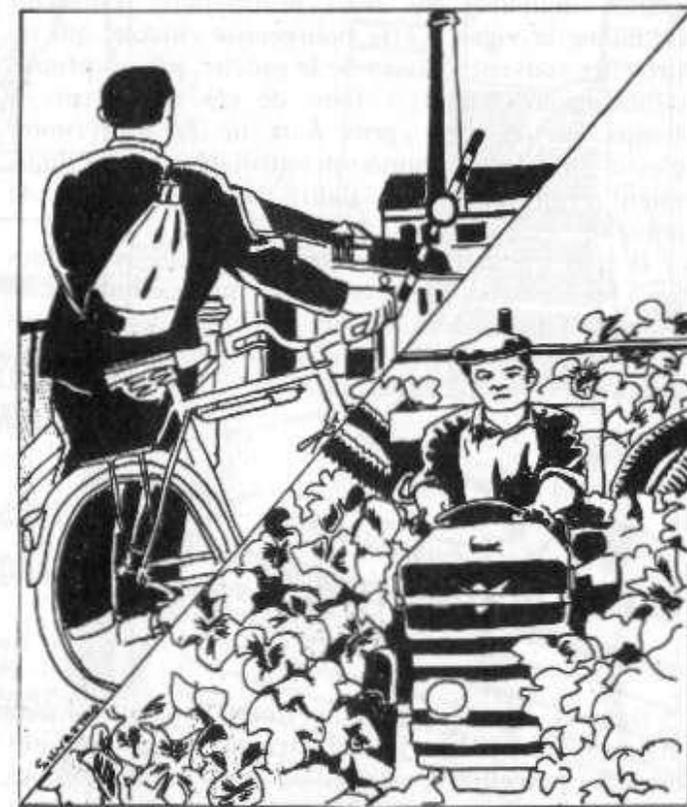
Petits viticulteurs voyez aussi que les capitalistes viticoles, les paysans riches, les grands propriétaires de domaines, eux aussi ont peur de cette unité : ces exploiters des campagnes vivent principalement sur le dos de leurs ouvriers agricoles, notamment immigrés; ils essayent d'isoler les ouvriers de la masse des petits paysans.

Ils essaient d'utiliser le mécontentement des petits paysans pour leur propre compte; ce qu'ils veulent c'est une part de gâteau plus grande face au négoce. Ils se moquent pas mal des petits et moyens viticulteurs sur le dos desquels ils s'agrandissent.»

## • Le semi prolétariat viticole

Le semi-prolétariat viticole ou petits viticulteurs à temps partiel, forme une couche très importante.

Dans l'Hérault, 14 000 viticulteurs sont à temps partiel, dont 12 000 ont moins de 5 ha. Parmi ces derniers, on trouve des viticulteurs embauchés comme salariés sur de plus grandes exploitations, ainsi que d'autres ayant une autre activité non agricole. Entre 1963 et 1970 les viticulteurs à temps partiel sont passés de 20 à 25 % dans l'Hérault et de 20 à 26 % pour les quatre départements viticoles du Languedoc-Roussillon.



Une double journée de travail, une double exploitation.

Il n'existe pas à notre connaissance de statistique précise déterminant l'importance de la part du travail à l'exploitation par rapport à l'autre activité, mais ce que l'on sait, c'est que souvent l'activité extérieure est principale. L'augmentation du nombre de ces petits viticulteurs, obligés pour vivre, de faire pratiquement une double journée de travail manifeste la paupérisation de la petite viticulture. Il y a encore quelques années beaucoup d'entre eux pouvaient vivre de leur travail à la vigne. Mais le capitalisme, avec la hausse incessante des prix des moyens de production — terre, matériels, engrais, etc. — et la stagnation des prix de vente à la production, pille le travail paysan et réduit ce dernier à la ruine. Certains d'entre eux essayent de garder le plus longtemps possible la petite exploitation au prix d'un double travail et donc d'une double exploitation en tant que petit producteur et en tant qu'ouvrier.

Bien souvent, au moment de la retraite, les enfants quittent alors définitivement l'agriculture et consacrent seulement quelques pieds de vigne pour la

boisson familiale.

Ces semi-prolétaires de la vigne, représentant près de 30 % de la masse des travailleurs de la viticulture, du fait de leur position dans la production, sont très proches du prolétariat. Ils représentent un allié sûr, pour lui, qu'il ne faut pas négliger. Les représentants de la bourgeoisie viticole, eux au contraire, parlent de «*l'unité des véritables viticulteurs*», c'est-à-dire du propriétaire ou fermier capitaliste des grands domaines au petit propriétaire travaillant lui-même la vigne. Cette bourgeoisie viticole, qui représente souvent l'Union de la gauche, par ses propos démagogiques, tend à faire de ces viticulteurs à temps partiel, des «*gens hors de la profession*» c'est-à-dire des personnes incontrôlables et qui pourraient avoir une responsabilité dans la crise viticole actuelle.

Il faut combattre de telles idées assez répandues par les «*chefs*» des syndicats professionnels, et avancer l'unité des ouvriers viticoles, des paysans-ouvriers et des petits producteurs contre l'ennemi commun, la bourgeoisie capitaliste.

## ● Les petits viticulteurs

Dans la région Languedoc-Roussillon, une bonne majorité de petits viticulteurs sont propriétaires de leurs parcelles. Quelques uns sont fermiers, mais cela est assez rare. Ces viticulteurs sont également propriétaires de leurs modestes moyens de production, machines, outils, etc.

Leur travail à la vigne est uniquement familial, excepté pour des travaux comme les vendanges qui demandent beaucoup de travail en peu de temps et où la mécanisation n'est pas possible pour des raisons financières, et liée à la petitesse des surfaces.

Parmi les petits viticulteurs, il y a ceux qui arrivent à faire vivre de justesse leur famille, du moins quand les conditions de la récolte et de la vente de celle-ci sont bonnes ; il y a ceux qui vivent dans la misère et qui, souvent à cause de leur âge avancé, ne peuvent trouver un autre travail pour compenser la faiblesse de leur revenu.

Pour l'ensemble de ces petits viticulteurs, c'est la lutte pour la survie, lutte d'autant plus forte qu'avec la crise du capitalisme et le chômage ouvrier, peu auraient la possibilité de trouver un emploi dans l'industrie ou d'autres secteurs en abandonnant le travail à la terre.

La stagnation du prix du vin à la production et l'augmentation des prix des biens industriels nécessai-

res à la viticulture accablent les petits viticulteurs à d'extrêmes difficultés. Pour donner une idée, il faut savoir que pour acheter un tracteur en 1975 il fallait vendre 17 % de plus de vin de même qualité qu'en 1973, et en 1977, 39 % de plus qu'en 1973.

La bourgeoisie monopoliste, par l'intermédiaire du contrôle du secteur du négoce (expéditeurs et destinataires), du commerce et du crédit, soumet la petite viticulture à un véritable pillage des fruits de son travail.

Qui plus est, les conditions de production étant bien différentes entre les grosses exploitations et les petites, et le prix de vente à la production étant le même pour tous, ces conditions du marché capitaliste, permettent d'enrichir toujours plus les gros et appauvrissent les petits. La différence entre les petits et les gros ne provient donc pas seulement de la taille de leurs exploitations.

Sur les grands domaines capitalistes viticoles, la productivité du travail est élevée et les coûts de production, pour chaque hectolitre de vin, s'en trouvent réduits d'autant. L'enrichissement résultant de cette différence permet aux capitalistes viticoles d'accroître sans cesse leur mainmise sur la terre et les moyens de production. Dans l'Hérault, 13 % des propriétaires s'accaparent 46 % de la surface, et parmi eux, les 3 % de capitalistes s'accaparent 24 % de la terre plantée en vigne.

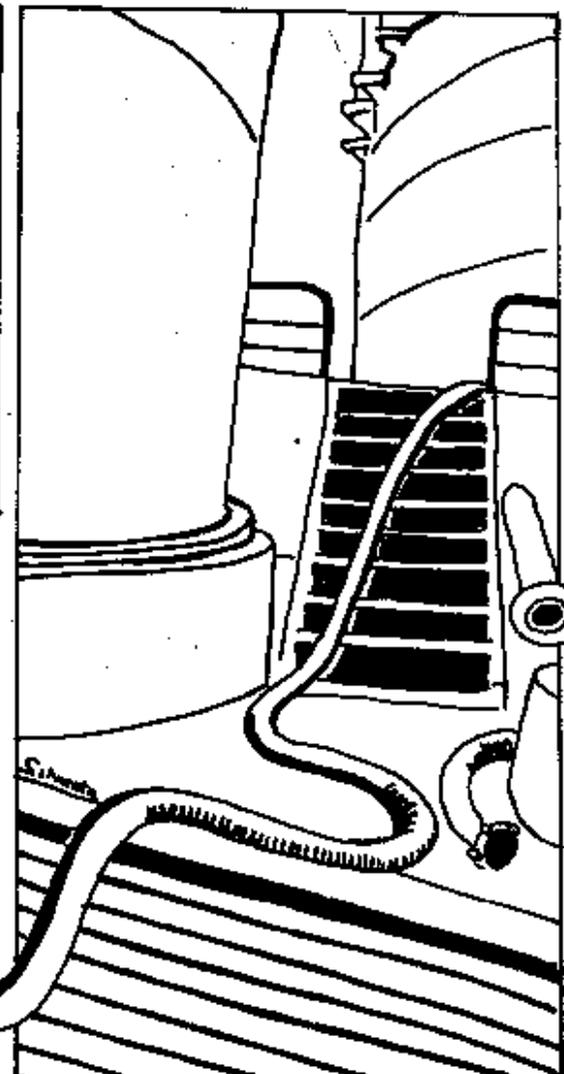
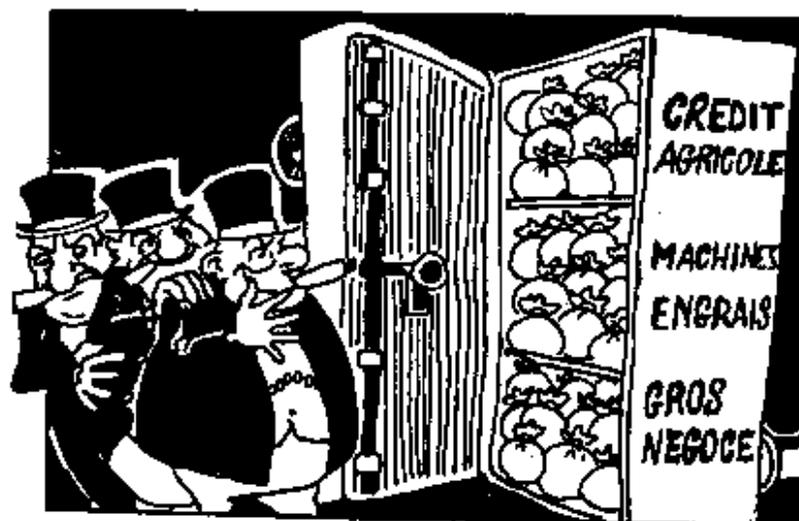
Quand on sait ce que sont les difficultés habituelles du petit viticulteur pour vivre, avec sa famille, de son travail, on comprend aisément sa colère et sa détermination, dans la lutte lorsque les capitalistes négociants fraudent et transgressent même la loi bourgeoise qui est déjà faite pour eux, trafiquent les vins, et spéculent par le jeu des stocks, le tout pour créer un état de soi-disant «*surproduction*» et faire baisser au maximum les prix à la production en organisant la mévente.

La crise viticole — dont on parlera en détail plus loin — a accru en profondeur la misère paysanne. Comme nous le faisaient remarquer récemment des petits viticulteurs, maintenant ce n'est plus seulement l'exode des enfants, l'exode touche des petits viticulteurs en pleine force de l'âge.

La hausse des prix des produits industriels touche non seulement les moyens de production de consommation courante, comme le fuel, les engrais, le soufre (etc.), mais elle touche aux outils. D'où d'énormes difficultés lorsqu'il faut renouveler l'achat d'un tracteur usé, ou d'un autre outil indispensable, car les réserves financières sont quasiment nulles.

L'aide de l'État monopoliste, le petit viticulteur ne peut pas compter dessus. L'État sait «*reconnaître les siens*», et aide par toute sorte de mécanismes les viticulteurs jugés rentables, c'est-à-dire les viticulteurs capitalistes et les moyens riches.

La solution, mais elle est à court terme, pour le



petit viticulteur, est de contracter un emprunt à la caisse du Crédit Agricole ou à d'autres sources. Mais, l'endettement appelle des emprunts pour ces petits producteurs qui ne parviennent pas à accumuler un peu d'économies. Cela peut aboutir à l'appel aux prêteurs plus ou moins usuriers, aux hypothèques sur la propriété.

Quelques chiffres illustrent assez bien cette situation. Pour l'ensemble des secteurs agricoles de la région Languedoc-Roussillon on comptait en 1963, 3257 tracteurs achetés neufs et 2266 d'occasion. Dix ans plus tard, en 1973, c'est l'inverse : 2845 tracteurs achetés neufs et 3556 achetés d'occasion.

Ajoutons à ces chiffres que la vente de matériel neuf de grosse capacité n'a pas baissé, au contraire, elle a augmenté.

En ce qui concerne l'endettement, aucun chiffre n'est disponible en ce qui concerne la petite viticulture. Mais on peut noter que toute classe comprise celui-ci est passé de 1968 à 1973, de 3177 à 5714

millions de francs actuels soit une augmentation de 80 % en 5 ans.

Que des petits viticulteurs disent : «*C'est le Crédit Agricole qui est propriétaire de mes terres*» n'a donc rien d'étonnant.

D'après une étude régionale officielle sur la «*concentration*» dans la viticulture du Languedoc-Roussillon, il ressort que pour les exploitations comprises entre 5 et 10 ha de taille (taille qui correspond à peu près à la surface de bon nombre de petits viticulteurs) :

- 17,5 % seulement s'agrandissent
- 35 % disparaissent (prolétarianisation)
- 17,5 % régressent (semi-prolétarianisation ou retraite)
- 35 % sont plus ou moins stables

Parmi ces petits viticulteurs, il y a ceux, les plus nombreux, qui vivent tout juste de leur travail. Leur superficie de 7 à 15 ha pour une superficie

moyenne de 9 ha. Dans l'Hérault, on compte 10 000 de ces petits viticulteurs sur environ 105 000 ha.

Si l'on prend à titre de référence une exploitation de 9 ha de vignes, avec un rendement de 60 hl/ha (rendement moyen régional), la récolte est de 540 hl à 10°, vendu 10F le degré/hecto, soit : 54 000 F. Des études ont établi les coûts de production à 5000 F/ha, ce qui donne 45 000 F. La différence donne le Revenu annuel de la famille : 9 000 F, soit 750 F par mois.

Les autres petits viticulteurs sont ceux qui bien que plus petits encore (souvent moins de 5 ha), n'ont pu par leur âge ou d'autres raisons, avoir une activité extérieure salariée. La quasi totalité d'entre eux, sont réduits à l'autoconsommation, vivent dans la pauvreté, et les conditions du capitalisme ne leur permettent aucun espoir de mieux vivre sous ce régime économique. Certains d'entre eux (33 %) bénéficient d'une retraite, mais pour les autres ce sont bien souvent les enfants qui travaillent à la ville qui permettent de rester à la terre. On compte dans l'Hérault environ 6 000 petits viticulteurs pauvres.

## • Les moyens viticulteurs

Les viticulteurs moyens sont à la charnière entre

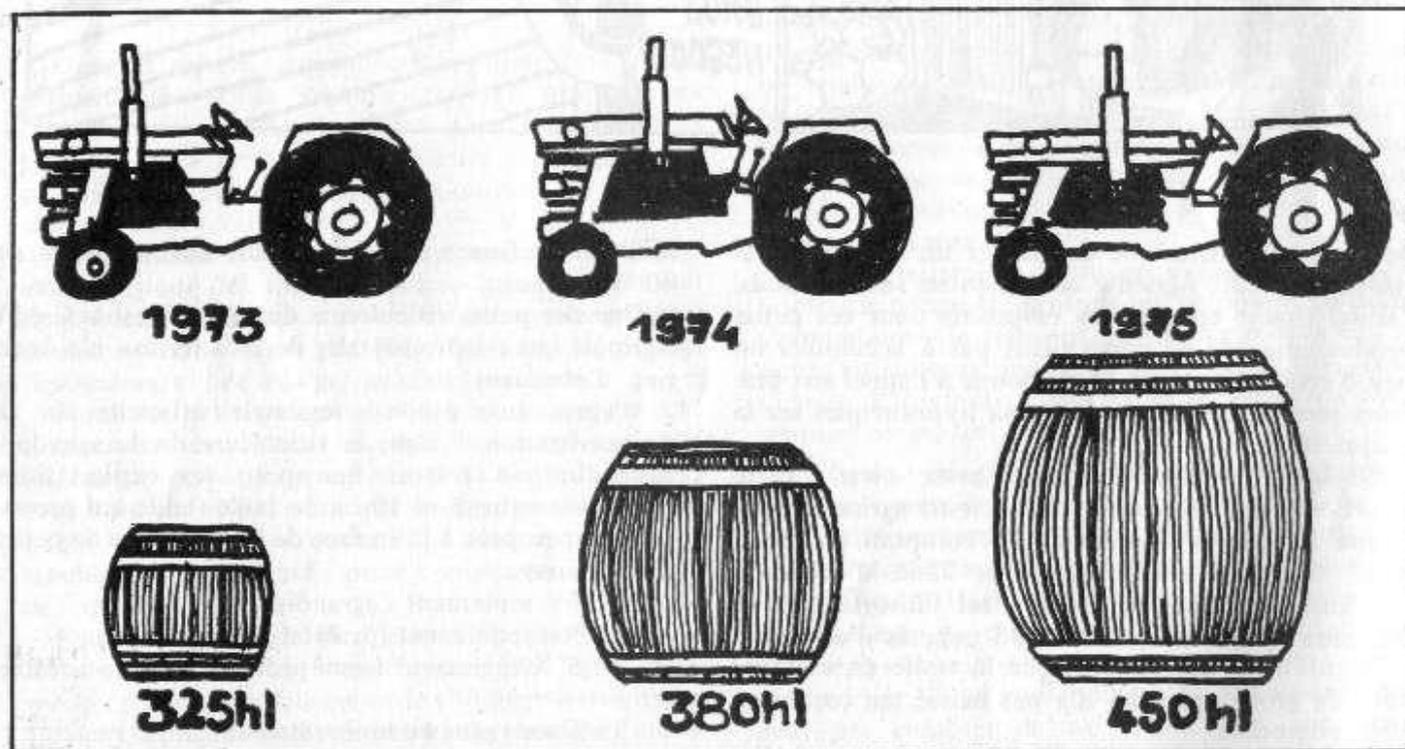
une majorité de petits viticulteurs dont les conditions de vie et de travail les rapprochent très sensiblement du prolétariat viticole, et une poignée de capitalistes viticoles tirant leurs ressources principalement de l'exploitation du travail salarié.

Cette situation charnière fait que cette couche paysanne est loin d'être homogène et stable, du fait de l'inégalité des conditions de production.

Les viticulteurs moyens sont de petits exploitants agricoles par la surface de terre cultivée. Celle-ci peut-être située, pour la région Languedoc-Roussillon, entre 15 et 30 ha. Ces terres sont en général dispersées, l'habitation et l'atelier pour l'outillage se situent généralement au village. Ils en sont en général propriétaires, mais cette situation est en train de changer (15 % des terres sont en fermage).

Outre une surface un peu plus grande que pour les petits viticulteurs, ils emploient un ou deux salariés à plein temps de façon permanente en dehors de la main-d'œuvre familiale.

Ces viticulteurs emploient pour l'ensemble des quatre départements viticoles du Languedoc-Roussillon près de 50 % de la main-d'œuvre salariée (proléta-



Fournir toujours plus de produits agricoles pour une même quantité de produits industriels, c'est là un aspect du pillage des campagnes par les monopoles.

riat et semi-prolétariat viticole). Pour le département de l'Hérault, ces viticulteurs représentent 10 % du total et occupent 20 % de la surface cultivée.

Les relations viticulteurs-ouvriers sont complexes. Les faibles effectifs d'ouvriers par exploitation, la participation égale ou plus importante de l'exploitant au travail manuel, la résidence au même village, sont à la base de relations de type «compagnonnage».

Cela dit, ces relations ne sauraient masquer, pour un bon nombre de cas, l'exploitation dont est l'objet l'ouvrier viticole. Certes, la pression des capitalistes viticoles est importante pour faire front aux revendications ouvrières. Les difficultés des négociations employeurs ouvriers pour la fixation des conventions collectives témoignent de la domination idéologique de la bourgeoisie viticole.

La bourgeoisie monopoliste, par l'intermédiaire des organismes de son appareil d'État, a lancé en direction de ces viticulteurs le slogan de la «modernisation» ; modernisation de l'équipement, des structures d'exploitation, des méthodes culturales, etc.

Cela correspondait à la volonté de l'État monopoliste d'accélérer la ruine de la petite viticulture «peu rentable» et soi-disant «coûteuse» pour le consommateur. S'appuyer sur les capitalistes viticoles seulement n'était pas réalisable, bien qu'elle l'aurait souhaité. Ce plan permettait, d'autre part, l'écoulement d'une importante quantité de produits industriels nécessaires au développement de la productivité de chaque exploitation.

Beaucoup de jeunes se sont lancés dans cette voie, croyant ainsi que c'était là la voie de leur survie et peut-être, pour certains, la voie qui leur permettrait de devenir de véritables petits «patrons».

Dans les villages on n'apprécie guère ceux que les petits appellent les «modernistes». Il faut dire que la conception du travail de la terre diffère beaucoup entre eux. Le petit viticulteur, il aime sa vigne, il la travaille amoureuxment sans la brusquer, méticuleusement. Il aime parler de son travail, des difficultés de son métier.

Ce qu'il ne comprend pas, c'est le «moderniste» taillant ses vignes à une vitesse dépassant toute mesure, à cheval sur son tracteur, jour et nuit, et ne parlant aux autres qu'efficacité, rendement, productivité, etc. Ce que les petits n'apprécient pas non plus, c'est que ces viticulteurs ne sont pas les derniers à s'intéresser aux terres laissées libres, alors qu'eux-mêmes en auraient besoin.

Pour se lancer dans ce processus, beaucoup de paysans-moyens n'avaient pas les réserves financières nécessaires, et ont dû contracter des emprunts. Certes, ils ont bénéficié de taux de crédit avantageux. Mais aujourd'hui, avec les effets de la crise, l'endettement de cette couche est énorme, beaucoup plus important que pour n'importe quelle autre couche.

La crise viticole a créé une situation extrêmement difficile pour nombre de ces viticulteurs.

«On» leur a dit qu'il fallait faire de la «qualité», puis les ministres changent d'avis et leur disent «qu'il faut être compétitifs avec le marché commun». Mais quand le vin reste dans le chaix et qu'on propose un prix de vente dérisoire en proportion de l'inflation industrielle, la situation pour la majorité est bloquée.

En 1973, le prix sur le marché à la production du vin de table type R1 (vins du midi) était de 8,98 F le degré/hecto. En 1974, il était de 8,90 F, et en 1976 de 8,66 F.

De nouveaux prêts sont contractés. Ce viticulteur se sépare de l'ouvrier, il travaille comme jamais, il ne l'a fait, seul sur sa vigne. Cela, c'est la situation aujourd'hui des viticulteurs moyens de la couche inférieure.

Chaque jour, chaque récolte, les rapproche de la condition de la masse des petits viticulteurs.

Le sort que leur réserve le capitalisme, même si le chemin est un peu plus long, c'est la paupérisation et la prolétarianisation.

Seul un petit nombre de ces viticulteurs rejoindra tôt ou tard le rang des capitalistes viticoles. Ce sont les viticulteurs moyens de la couche supérieure. Elle bénéficie de meilleures conditions, surfaces plus grande, bonnes terres, meilleurs encépagements, qui leur permettent, dès que les conditions du marché sont bonnes, de pouvoir accumuler des économies, et donc de s'agrandir.

La couche intermédiaire de cette catégorie de viticulteurs est plus ou moins stable. Ils ne parviennent pas à faire des économies, mais ils parviennent à maintenir leurs moyens de production matériel et humain intact. Ils ne sont pas épargnés par la crise viticole, mais ils ont les capacités pour y résister pendant un temps.

## Amis lecteurs

Si vous voulez nous faire parvenir des critiques ou des suggestions à propos de cette brochure

Si vous voulez prendre contact avec des militants marxistes-léninistes pour connaître nos activités à la campagne

## écrivez

pour la région Languedoc-Roussillon :  
à «L'Humanité rouge» BP 1034 - 66  
Perpignan.

pour les autres régions :  
à «L'Humanité rouge» BP 61 - 75861  
Paris Cedex 18

## ● La bourgeoisie viticole

Ce qui caractérise la bourgeoisie viticole c'est qu'elle tire l'essentiel sinon la quasi-totalité de ses revenus de l'exploitation du travail salarié. Les moyens de production (hommes, machines, terres, bâtiments) sont importants. Les terres sont concentrées autour du mas familial (ou appartenant à une société) dans les riches plaines fertiles, où les rendements sont élevés.

La bourgeoisie viticole fait partie de la classe bourgeoise de notre pays. Sur le plan régional, elle forme une couche de la bourgeoisie, dont de nombreux liens sont tissés depuis des dizaines d'années avec la bourgeoisie industrielle locale, le négoce du vin, les notables (médecins, vétérinaires, avocats, etc.) et les hauts fonctionnaires.

Ce type d'exploitations embauche au moins trois ouvriers agricoles permanents à temps complet, sans compter les ouvriers agricoles dits «saisonniers» employés sur une longue période de l'année pour ne pas avoir à payer les cotisations sociales.

La grande majorité de ces exploitations ont plus de 30 ha, pour une superficie moyenne d'environ 55 ha.

Dans l'Hérault, on dénombre 1 100 exploitations de type capitaliste s'accaparant 62 000 ha de terre; c'est-à-dire que 3% de viticulteurs capitalistes occupent 25% des terres.

C'est sur les domaines de cette bourgeoisie viticole que l'on trouve la mécanisation la plus poussée, ainsi que la mise en application des innovations techniques les plus récentes.

De plus, cette classe bénéficie d'un autre avantage, et qui est de taille, c'est la possibilité de l'information «professionnelle». Informations non seulement techniques, mais également économiques. En théorie, les divers instituts techniques ou centres de recherches travaillent pour l'ensemble de la viticulture, mais en pratique, la domination qu'exerce cette bourgeoisie viticole au sein des appareils «professionnels», fait qu'elle est la première à pouvoir en profiter, pour améliorer encore sa situation.

La majorité de ces domaines viticoles fonctionne comme de véritables entreprises capitalistes — le paternalisme patronal ne change rien à l'affaire. La gestion est assurée par le propriétaire ou par un régisseur selon la méthode capitaliste de la loi du profit maximum basée sur l'exploitation du travail ouvrier.

Les grands domaines acquis par la bourgeoisie régionale pour placer une partie de son capital dans la

vigne, du fait des difficultés du marché du vin et de la crise, ont tendance à laisser la place aux capitalistes viticoles. Ces dernières années, de nombreux grands domaines appartenant à ces vieilles familles bourgeoises régionales ont été vendus.

Une étude du bureau de l'INRA de Montpellier (consacré aux «grandes exploitations viticoles» (avril 75) de plus de 50 ha de l'Hérault — c'est-à-dire seulement une partie puisqu'on a vu plus haut que les exploitations capitalistes pouvaient exister à partir de 30 ha de vigne — montre qu'entre 1955 et 1970, environ 85% se sont maintenues dans cette classe, alors que quelques unes régressaient.

Mais avec l'accroissement des exploitations directement inférieures à 50 ha on compte pour cette période le passage de 178 à 201 exploitations pour une surface en vigne de 14 362 ha à 15 604 ha.

Sur la majorité de ces exploitations, les patrons ne participent pas au travail manuel. Seul, dans la couche inférieure de cette classe, on trouve des patrons qui participent de façon permanente au travail manuel; cela surtout depuis que les effets de la crise viticole se font sentir.

Comme nous le verrons plus loin, les contradictions qu'a la bourgeoisie viticole avec le capital monopoleur et l'État, sont des contradictions au sein d'une même classe, ayant pour base la question de la répartition des profits tirés de l'appropriation de la valeur produite par les travailleurs exploités de la viticulture.



3 % de capitalistes accaparent 25 % des terres.

# QUI SONT LES AMIS ? QUI SONT LES ENNEMIS ?

Que le «monde viticole» est une tromperie, inventée par la bourgeoisie et tous ceux qui défendent ses intérêts, que les classes existent bien dans la viticulture, voilà ce que nous avons voulu montrer par ce tableau sommaire de ceux qui travaillent la vigne et de ceux qui vivent principalement du travail des autres.

Si l'on reprend l'exemple de l'Hérault, 87% des travailleurs de la vigne disposent de 54% de la terre, et parmi eux, 58% ne disposent que de 13%, alors que 3% de capitalistes accaparent 24% de la vigne.

Il est facile de comprendre pourquoi la bourgeoisie viticole a toujours fait de «l'unité du monde viticole» un de ses principaux mots d'ordre.

Des calculs ont estimé que pour une exploitation capitaliste viticole moyenne (environ 60 ha de vigne), le taux de rémunération du capital (taux de profit) tournait autour de 2 à 3% l'an. Il faut savoir que le taux de profit pour le capital monopoleur se situe entre 12 et 15% et que pour les gros agrariens céréaliers et betteraviers, il se situe entre 8 et 10%.

Pour le capitaliste viticole le prix du degré hecto, établi sur le marché contrôlé par le gros négoce, n'est que la manifestation de la rémunération des capitaux investis pendant une année, et donc de la plus-

value réalisée grâce à l'exploitation du travail des ouvriers agricoles.

Le capitaliste viticole veut donc un prix qui lui permette un taux de profit plus proche des autres secteurs capitalistes. Ensuite, il entre en contradiction avec la bourgeoisie monopoliste qui contrôle la commercialisation et l'embouteillage de son produit, parce que des trafics, ses fraudes en tout genre, les importations massives non justifiées par la demande du marché, nuisent au prix du vin à la production, et donc jouent à la baisse de son taux de profit.

Autrement dit, le capitaliste viticole est avant tout un capitaliste; il lutte contre les «excès» du capitalisme monopoliste, pour améliorer son propre capital. Il est farouchement opposé aux idées prolétariennes du monde, où l'homme a la place qu'il mérite par son travail et non par tel ou tel titre de propriété qui laisse le petit crever, et enrichit le gros du travail des autres.

Le capitaliste viticole est profondément attaché à ce régime bourgeois, où le prolétariat et les petits producteurs survivent, et qui a fait sa propre richesse.

Mais les contradictions d'intérêts avec les monopoles, ou avec d'autres secteurs capitalistes plus puis-



sants, font qu'ils soutiennent la politique proposée par le Parti socialiste de Mitterrand et même, parfois, celle du faux parti communiste de Georges Marchais — mais nous en reparlerons en détail plus loin.

On voit donc l'utilité pour ces « messieurs » d'avoir avec eux la masse des travailleurs de la vigne qui, eux aussi, mènent le combat pour l'élévation du prix du vin à la production.

Mais si on y regarde de plus près on se rend compte que l'identité d'intérêt entre gros et petits n'est vraiment qu'une apparence.

Supposons qu'une augmentation d'1 F le degré/hecto intervienne. Un producteur de 5 000 hl de vin de 10° touchera 50 000 F d'augmentation ce qui élèvera son taux de rémunération du capital, et lui permettra de s'agrandir (en s'accaparant la terre des petits producteurs ruinés ou partis en retraite mais non remplacés), soit d'acheter du matériel plus moderne qui lui permet d'augmenter encore la productivité du travail des ouvriers qu'il embauche. Le petit producteur de 500 hl de vin de 10° touchera 5 000 F.

La paysannerie viticole, comme d'ailleurs l'ensemble de la paysannerie de notre pays, n'est pas un monde immuable, homogène et unitaire. Au contraire, c'est un « monde » complexe, fait de classes et de couches sociales diverses, aux intérêts contradictoires et dont la masse travailleuse et exploitée est en contradiction fondamentale avec la bourgeoisie financière, industrielle, commerciale et agricole.

Le prolétariat viticole est originaire de cette paysannerie pauvre du midi. Dépossédé et chassé de sa terre, il est obligé de vendre sa force de travail aux patrons viticoles. Il n'a rien à perdre. Il lutte pour améliorer ses conditions de vie et de travail. Attaché par mille liens à sa terre natale, il veut « vivre et travailler au pays ». Pour lui, la lutte est dure.

L'organisation d'abord est difficile. Peu d'ouvriers permanents chez chaque patron. Des relations ouvriers-patron souvent paternalistes, et, ce qui n'est pas contradictoire, la répression féroce antisyndicale.

Autre difficulté : faire attention à ne pas mettre sur le même plan tous les viticulteurs, ce qui reviendrait à la position patronale « unité de la profession ». D'où la nécessité d'axer la lutte contre les capitalistes viticoles et de ne pas assimiler à ces derniers, les petits viticulteurs qui emploient de temps en temps des ouvriers, pour la récolte par exemple.

Le prolétariat et le semi-prolétariat viticole, avec les petits viticulteurs et les moyens viticulteurs de la couche inférieure, forment l'immense majorité de la paysannerie viticole; environ 90 %.

Leurs intérêts sont communs. Ils constituent la puissante force capable de mettre fin à la misère et à l'exploitation engendrées par le capitalisme à la campagne.

Leurs intérêts sont radicalement opposés à ceux des capitalistes viticoles, aussi bien sur le plan du combat immédiat pour l'amélioration de leur situation, que pour la mise en place d'un régime authentiquement socialiste, c'est-à-dire garanti par la dictature du prolétariat et basé sur l'alliance des ouvriers et des paysans.

La propagande mensongère et mystificatrice de cette bourgeoisie viticole et des partis politiques qui défendent ces théories, vise non seulement à utiliser la masse des travailleurs de la vigne pour leurs intérêts propres, mais aussi vise à les empêcher de prendre en main eux-mêmes leur propre sort et diriger leur propre combat dans le sens de leurs intérêts.

Que les travailleurs de la vigne, prennent en main eux-mêmes leur sort, qu'ils comptent avant tout sur eux pour mener à bien leur combat, voilà ce que dit le Parti Communiste marxiste-léniniste

## QUAND L'ETAT MONOPOLISTE PARLE DE LA CRISE VITICOLE

Tout le monde dans notre pays, tous les partis politiques parlent de la crise viticole, mais lorsqu'on va au fond des choses, il apparaît clairement que, derrière le même vocabulaire, bien des intérêts de classe différents sont mis à jour et s'affrontent.

« Les vins de table du Midi sont mauvais », voilà résumé en quelques mots l'incroyable justification de la politique viti-vinicole de l'Etat monopoliste ces dernières années. Et de là, une suite d'absurdités

lancées par les ministres, les hauts fonctionnaires et la presse dite « spécialisée » : les viticulteurs du Midi sont responsables de la soi-disant surproduction, leurs structures sont inadaptées, voire « désuètes » ou « archaïques ». Et la toute dernière déclaration envoyée comme une provocation à la figure des travailleurs de la vigne du Languedoc-Roussillon : « Vous produisez de la bibine, vous n'avez le droit que de crever ».

Toute cette argumentation est aussi fausse qu'avant-



cée pour des buts inavoués publiquement ; buts qui visent à garantir aux trusts contrôlant le marché du vin de substantiels profits.

Les viticulteurs du Languedoc-Roussillon n'ont jamais eu de peine à démontrer que les vins de table de consommation courante qu'ils produisent sont des vins commercialisables en l'état, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas besoin d'être travaillés ou « montés » à force de mélange, d'additifs plus ou moins douteux ou à l'aide d'autres vins de fort degré. Mais la vérité, c'est qu'un vin naturel n'intéresse pas le négociant parce que ce vin ne nécessite pas de travail important entre la mise en chais et l'embouteillage. Et donc que la plus-value tirée de l'exploitation des ouvriers des usines à vin est bien moins importante par hectolitre de vin vendu sur le marché.

Ce que veut le négociant, c'est une matière première à bas prix, qui soit à la base de tout un stade de fabrication pour obtenir un produit fini, qui n'a plus rien à voir avec le produit de départ.

Pour les autres productions agricoles en général, comme les céréales ou le lait, il y a une quantité de possibilités « normales » de transformation du produit : fabriques de biscuits, produits laitiers transformés,

etc. Pour le vin, cela en théorie, n'est pas possible : on ne transforme pas le vin, sinon en alcool ou vinaigre.

Mais ces considérations théoriques ne sauraient arrêter les magnats de la finance à la quête de profits nouveaux. Le gros négoce transformateur a donc besoin pour ses opérations d'un vin nécessitant coupages, mélanges et autres combinaisons. L'opération consiste donc à faire de faux « vins naturels » (dont la nocivité n'est plus à démontrer), par ce procédé de mélange, qui reviennent évidemment moins cher, et qui sont vendus au cours du marché des vrais vins naturels. On voit donc tout le profit que peuvent en retirer les trusts financiers contrôlant le grand négoce.

Pour faire ces mélanges, la solution est simple : trouver sur le marché national ou international, des vins de faible degré et des vins de haut degré, mais à bas prix. Bien sûr, divers règlements nationaux ou communautaires en principe devraient empêcher ces marchés spéculatifs et ces trafics. Mais la loi du profit est la seule véritable loi que connaissent les banquiers capitalistes. Quand une loi ou un décret, pourtant faits par les fonctionnaires à leur service, les gênent, ils passent au-dessus. Quoi de plus simple, lorsque leur

machine d'État leur facilite tout le travail sans le moindre risque.

Il est facile de comprendre pour qui travaillent les ministres d'État et les services de propagande de la presse, de la radio-télévision, lorsqu'à longueur de déclaration «solennelle» et de longs commentaires, on vient affirmer que les vins du Midi sont «mauvais», que c'est «de l'affreuse biline».

## ● Le prétexte de la «surproduction»

L'autre argument de l'État et de la bourgeoisie monopoliste, d'ailleurs contradictoire avec le premier, c'est celui de la soi-disant surproduction nationale.

En réalité, c'est exactement le contraire : depuis 1973, la production nationale décroît pour atteindre un volume inférieur à la consommation, alors que les stocks ne cessent de gonfler démesurément.

Ces dernières années, le volume global des utilisations s'est situé pour notre pays entre 70 et 75 millions d'hectolitres. La production s'est établie comme suit :

1973 : 82 425 000 hl  
1974 : 75 482 000 hl  
1975 : 65 200 000 hl

Sur cette production, la région Languedoc-Roussillon produit en moyenne aux environs de 30 millions d'hectos. Les stocks au 31 août atteignant :

1973 : 100 048 453 hl  
1974 : 103 626 413 hl  
1975 : 92 300 000 hl

Il aurait été de 107 000 000 d'hectolitres sans une distillation de 14,5 millions d'hecto dans l'année.

Alors que pour les deux premiers mois de la campagne 1974-1975, il était sorti des chais méridionaux 29 506 311 hl, il n'en est sorti en 1975-1976 que 21 995 290 hl, soit une diminution en un an de 25 %. Ainsi malgré la baisse de la récolte 1975 dans le midi, le stock pour les 4 départements viticoles au 31 août 1976 était de 15 400 000 hl, soit une augmentation de 15 % par rapport au stock du 31 août 1974 — connu pour être un stock «record».

Comment expliquer ces stocks ? La réponse est simple : le gros négoce achète à l'extérieur la matière première dont il a besoin pour fabriquer dans «ses usines à vins», de faux «vins naturels». On compte ainsi comme volume d'importation :

1973-1974 : 5 700 000 hl  
1974-1975 : 6 505 160 hl (plus 14 %)  
1975-1976 : 6 958 761 hl (plus de 22 %)

La surproduction est donc entièrement artificielle.

crée pour assurer de substantiels profits aux gros négociants et aux banques qui les contrôlent, et qui ont nom : SVE, Margnat, Crémieux, Ramel, Doumeng, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque d'Indochine, Cie financière de Suez, Banque commerciale pour l'Europe du Nord, etc.

Bien sûr, l'État et les gros négociants s'abritent derrière les règlements viti-vinicoles communautaires pour fermer les yeux, et soutenir tout ce trafic. Cela n'a rien d'étonnant et rien de bien nouveau.

Le dernier argument de toute cette propagande mensongère est d'affirmer que les «structures sont archaïques, inadaptées», pour produire du vin de qualité.

## ● Le plan Bentegeac

Derrière ces propos se cachent les plans de liquidation de la petite viticulture méridionale, que le plan Bentegeac du gouvernement vient de confirmer.

Avoir des «structures adaptées et modernes» signifient l'agrandissement des surfaces des exploitations et donc la disparition de la majorité des viticulteurs à temps partiel et des petits viticulteurs. L'intérêt de cette politique est simple, baisser encore la valeur marchande de la «matière première» par rapport aux prix industriels.

Le plan Bentegeac, approuvé dans son fond lors d'un Conseil des ministres, tenu au mois de janvier 77, et dont les modalités d'application ont été planifiées sur plusieurs années, correspond à cette «vue» de l'État monopoliste de la crise viticole.

Ce plan prévoit d'ici quelques années l'arrachage de 400 millions de pieds de vigne dans la région Languedoc-Roussillon, soit une liquidation de 100 000 ha de vigne sur 450 000 au total. Cela signifie la réduction de «30% environ de la production méridionale de vins de table consommable en l'état»(\*), soit 6 millions d'hectolitres.

Bien sûr, l'État pour éviter un soulèvement général des viticulteurs du Midi a seulement rendu public les mesures immédiates : arrachage de 2 000 ha de vigne par an, interdiction des plantations pendant 2 ans : cela sans «contrainte».

La reconversion du vignoble, en maïs ou en soja, n'est possible que sur des surfaces importantes. Cela allant d'ailleurs tout à fait dans le sens du plan de l'E-

(\* ) Déclaration de Bentegeac à la revue social-démocrate du Languedoc-Roussillon «Sud», en janvier 77.

tat, puisque beaucoup de petits viticulteurs n'auraient pas les moyens financiers de cette reconversion ; que les grandes exploitations viticoles emploieraient moins d'ouvriers agricoles — du fait d'une plus grande mécanisation possible — et donc licencieraient de nombreux ouvriers agricoles permanents à temps plein et à temps réduit (viticulteurs à temps partiel).

# QUAND LA BOURGEOISIE VITICOLE PRONE «L'UNITE»

Comme nous l'avons déjà vu en détail plus haut, les contradictions entre d'une part la bourgeoisie viticole de la région Languedoc-Roussillon et d'autre part l'État et la bourgeoisie monopoliste portent sur la question du faible taux de profit de la première.

De là découle toute une série de prises de position de cette couche qui peut profiter des postes dont elle dispose dans les organismes «professionnels» pour essayer d'entraîner la masse des viticulteurs à défendre ses intérêts à elle ; cela au nom bien sûr de «l'unité de la profession».

Ce qu'il faut voir clairement, c'est que la bourgeoisie viticole, même derrière la dureté de ses positions — d'ailleurs purement verbales — ne remet nullement en cause les fondements économiques et politiques d'un régime, le capitalisme, qui sont à la base de la crise viticole, comme de la crise générale qui secoue actuellement l'économie capitaliste toute entière dans notre pays.

## ● Les contradictions avec les monopoles

Ce que la bourgeoisie viticole attaque, c'est ce qu'elle appelle le «libéralisme économique» ou les «excès» du grand capital qu'elle identifie un peu trop facilement à «Paris» (nous verrons pourquoi).

Ce qu'en réalité, elle entend par «libéralisme économique», c'est la possibilité pour les grands monopoles capitalistes de faire la loi partout suivant la sacro-sainte loi du profit maximum, et avec l'aide d'un État entièrement à leur solde. Les magnats du vin peuvent trafiquer et frauder comme bon leur semble. Ils seront de toute façon «couverts» par l'appareil d'État.

La baisse de 6 millions d'hl de vins consommables en l'état de la production méridionale, va tout à fait dans le sens voulu par les monopoles contrôlant le marché des vins. On ne peut s'empêcher de comparer ce chiffre aux 8 millions d'hl de vins importés cette année ; vins en majorité non consommables en l'état, et nécessitant mélange et travail dans les usines à vins.

La bourgeoisie viticole ne peut être satisfaite d'une telle domination monopoliste. On comprend alors que sans s'opposer au régime même, elle préfère ce qu'elle appelle le «dirigisme économique», au «libéralisme». Ce qu'elle entend par dirigisme en réalité, c'est la possibilité pour elle d'avoir droit au chapitre et de régler le marché du vin, toujours bien sûr au nom de l'ensemble de la «viticulture méridionale», pour ses propres intérêts de classe. Ses «revendications» vont tout à fait dans le sens de leur besoin de développement. Elles axent ses mots d'ordre sur la «lutte contre les importations», sur la «lutte contre la fraude et les trafics», c'est-à-dire ce qui représente à ses yeux des «excès» de la part du gros négoce. Bien sûr, elle tâche de faire de ces mots d'ordre ceux de la masse des petits viticulteurs, petits viticulteurs à temps partiel et même des ouvriers viticoles.

«Le dirigisme économique viti-vinicole détermine une valeur d'équilibre entre l'offre et la demande... Le libéralisme outrancier devient très vite le terrain favori de la foire d'empoigne. Mais de ces deux vérités, la voie devient étroite et difficile... Il apparaît de plus en plus que la seule issue soit celle d'un centre régulateur, imposant des disciplines strictes de production, de commercialisation...»

Voilà en quelques lignes résumée la position de cette classe par la plume de l'un de ces représentants les plus connus, Maffre de Baugé, ex-président de la Fédération nationale des producteurs des vins de table et des vins de pays, dans son livre «Vendanges amères».

La crise viticole pour cette bourgeoisie viticole n'a pas sa source dans le déséquilibre du marché. D'où le soutien qu'elle apporte de tout son poids au projet d'un Office du vin qui puisse contrôler le marché.

Or, à la suite des luttes importantes du début 1976 des viticulteurs méridionaux, l'État a mis en place un

«office du vin». Mais cet office est entièrement contrôlé par l'Etat et la bourgeoisie viticole, bien que siégeant dans cet «office» ne peut faire aboutir sa «lutte contre les excès» et le «libéralisme». Elle demande donc un «véritable office du vin» qui puisse lui garantir l'écoulement de sa production à un prix rémunérateur pour son capital.

A propos de l'office actuel, Maffre de Baugé dira : «L'administration s'agite beaucoup pour nous faire prendre en considération l'intérêt que représente l'office. Les dirigeants viticoles, après de nombreuses réunions de leurs instances, finissent par accepter d'y siéger momentanément, sans le continuer, ceci, afin d'éviter de se voir reprocher leur absentéisme et de saisir cette occasion pour ne rien accorder. Très vite, d'ailleurs, ils pourront juger les limites de cet animal chétif, au pelage galeux».

Comme on l'a vu précédemment, isolée, cette couche ne représente pas grand chose, à côté des milliers de travailleurs de la vigne. Face à l'Etat et au gros négoce, pour ses propres intérêts, la direction du mouvement viticole lui est donc indispensable.

Pour de nombreuses raisons historiques, qu'il serait trop long d'évoquer ici, la bourgeoisie viticole a bénéficié, jusqu'à aujourd'hui, d'une assez grande audience parmi les viticulteurs. Cela lui a permis tant bien que mal d'assurer ses profits alors que la



ruine et l'exode touchaient gravement et de façon continue les viticulteurs les plus pauvres.

Cette situation, à la faveur de la crise viticole, est en train de se bouleverser. La bourgeoisie viticole a de plus en plus de mal à dominer le mouvement, à maintenir une unité artificielle du «monde viticole» sous sa direction et pour son profit. Les travailleurs de la vigne sont eux, réellement pris à la gorge par la crise, et comme on l'a vu l'an passé, leur détermination au combat est grande.

## • Contre la violence et les excès

L'affrontement de Montredon, le 4 mars 1976, va être l'occasion pour les représentants de la bourgeoisie viticole, de lancer leurs grandes attaques contre la «violence» et les «excès» de la base ; autrement dit, de la masse des travailleurs de la vigne.

Cette «violence» et ses «excès» des travailleurs de la vigne font peur aux représentants de cette couche,



car ils sont incapables de les contrôler, et cela pourrait tôt ou tard, remettre en cause leurs intérêts.

Maffre de Baugé exprime tout cela assez bien quand il écrit : «Si Paris pouvait voir cela, comprendre ce qui mûrit doucement à l'ombre! ... J'ai l'impression de vivre un cauchemar. Il faudrait courir pour échapper à la bête ... Sa gueule recherche avidement sa proie, elle s'appelle violence... Ne voyez-vous pas qu'elle va mordre les gens pacifiques et les contaminer?»

Il écrit encore : «Je devrais le protéger (le peuple vigneron) de lui-même, car l'excès de malheur l'incite aux actes extrêmes parfois insensés!».

Les accords au sommet entre les «dirigeants» viticoles et les directions syndicales CGT et CFDT qui interviendront pour la manifestation du 5 février 1976 seront une occasion pour prêcher le calme et les «défilés-promenades».

«La violence agricole exprimait la solitude du combat paysan. Nous ne sommes plus seuls, dès lors la violence devient inutile, voire dangereuse» dira encore Maffre de Baugé à la tribune du rassemblement du 5 février à Montpellier.

Or, prêcher la «non-violence» et la modération, c'est demander tout simplement aux travailleurs de la vigne de tendre la joue gauche quand on vient de leur gifler la droite.

Cela n'est pas acceptable. Cet appel ne sera et ne pourra être entendu. Mais dès lors, la bataille d'idées autour de cette question ne cessera de se développer. C'est une bataille vitale pour le mouvement des travailleurs de la vigne, dont le résultat fera qu'ils

parviendront ou non, à prendre en mains eux-mêmes leur affaire, ou qu'ils se laisseront guider par des représentants d'une classe dont les intérêts, malgré les apparences, sont diamétralement opposés.

Maintenir une prétendue «unité de la viticulture», sur des mots d'ordre de pacifisme et de modération, n'est pas très aisé face à un peuple travailleur qui est à bout.

La bourgeoisie viticole utilisera une autre carte, celle de l'unité régionaliste : le monde occitan.

Ici, il ne s'agit pas pour nous de nier les questions culturelles occitanes, qui elles sont bien réelles.

Mais la bourgeoisie régionale et donc la bourgeoisie viticole du Languedoc-Roussillon trouvera dans l'occitanisme matière à ressouder une unité viticole quelque peu brisée par tant de tergiversations et de «concertations» avec les représentants de l'Etat et du gros négoce.

Sur le plan des idées, le régionalisme pour la bourgeoisie est une sorte de voile qui lui permet d'effacer les contradictions de classes sur le plan de la région, en opposant le «peuple occitan» (dont elle dit faire partie) et Paris. Développé par elle, l'occitanisme, lui permet de jeter la confusion sur les causes réelles de l'exploitation paysanne et de la crise viticole.

Celles-ci ne sont plus à rechercher dans la logique du développement capitaliste, mais dans l'opposition de la «région» toute entière au «pouvoir jacobin». Cela permet d'éviter une question de taille : la différenciation de classe sans cesse approfondie de toutes les classes et couches qui composent ce fameux

«monde viticole». Car le fait est là : la masse des ouvriers agricoles, petits viticulteurs à temps partiel, petits viticulteurs et viticulteurs moyens de la couche inférieure, ne cessent de s'appauvrir, alors que la bourgeoisie viticole et les viticulteurs moyens de la couche supérieure continuent de s'agrandir.

Mais, encore une fois, cette unité «régionaliste» n'est qu'une façade et tôt ou tard, avec l'expérience du combat, les travailleurs de la vigne, sauront diriger leur lutte pour leurs propres intérêts de classe et non pour «la région».

## LE PCF, LES GROS ET LES IMPORTATEURS

Le Parti de Georges Marchais n'est pas le parti des travailleurs de la vigne. Tout, son activité, ses positions, montre les intérêts réels qu'il défend aujourd'hui.

### ● L'unité des gros et des petits une «tradition vivante à renforcer»

Le PCF brandit une bannière dont nous venons de parler et dont nous connaissons le contenu de classe : «Unité de la viticulture». Dans un «Rapport national» présenté récemment devant un colloque de ce parti, organisé à Narbonne, il est dit clairement que dans la situation actuelle, non seulement de la viticulture, mais de toute l'agriculture dans notre pays «la solidarité paysanne, qui est une tradition vivante à la campagne, trouve de nouvelles raisons de se renforcer». Or, de quelle «tradition vivante», s'agit-il ?

Depuis des dizaines d'années, la bourgeoisie capitaliste exerce sa domination sur les masses paysannes exploitées et spoliées par l'intermédiaire de l'influence et de l'encadrement de la bourgeoisie agraire, et pour la région qui nous concerne, par l'intermédiaire de la bourgeoisie viticole. Cette «tradition» n'a rien de populaire. C'est une tradition réactionnaire au service des gros possédants. Soutenir aujourd'hui une telle «tradition», n'est-ce pas vouloir maintenir la bourgeoisie viticole comme force dirigeante du mouvement viticole ? N'est-ce pas limiter la lutte des travailleurs de la vigne au rôle de masse de manœuvre

des gros agrariens qui tirent les ficelles pour défendre leurs propres intérêts.

Le Parti de Georges Marchais essaye de justifier sa position en déclarant que, même si les capitalistes viticoles «disposent de plus de moyens que tous les autres (par l'exploitation du travail salarié) il n'empêche qu'ils sont aussi, pour une part, tributaires des lois du marché et du crédit et qu'ils doivent céder une partie de leurs profits aux monopoles» !

Toujours suivant la même orientation, le faux parti communiste français appuie une revendication de la bourgeoisie viticole, la mise en place d'un «véritable office du vin».

Déjà le 29 avril 1975, le groupe PCF de l'Assemblée nationale présentait un projet de loi «tendant à créer un office interprofessionnel du vin». Dans ce texte, il est dit que «l'expérience a montré que la concertation interprofessionnelle a été heureuse pour les céréales. Il pourrait en être de même pour le vin».

Certes, personne ne conteste l'effet «heureux» de l'ONIC pour les gros céréaliers des plaines du Nord et du Bassin parisien. Mais, il n'est pas difficile de voir que cet office des céréales n'a jamais pu concilier les intérêts des petits producteurs avec les capitalistes agrariens, qu'il n'a pas empêché la liquidation des petits producteurs, et qu'en dernier ressort, il est très utile à l'État monopoliste pour contrôler le marché des céréales et en tirer profit sur le plan international.

Pas plus que l'ONIC ne l'a fait pour les céréales, un office du vin ne pourrait assurer les petits producteurs de vin de la garantie de la vente à un prix rémunérateur pour leur travail.

D'ailleurs, le PCF dans son projet se garde bien de parler de telles garanties pour les petits viticulteurs. Il parle seulement de «mettre en place un régime de mise en marché permettant le respect et la garantie d'un prix minimum des vins rouges de table fixé en fonction des charges de production d'une exploitation viticole familiale moyenne.»

Or, nous avons vu plus haut que la différence entre les classes d'exploitation ne provient pas seulement de leur différence de taille. Elle provient également de la différence des conditions de production et des rapports de production sur chaque exploitation. Il est clair qu'un prix calculé à partir des coûts de production sur une exploitation moyenne est incapable de rémunérer correctement, c'est-à-dire à sa véritable valeur, le travail des petits viticulteurs qui composent la masse des producteurs de vins dans le Languedoc-Roussillon.

### ● «la violence est le fait d'irresponsables»

La politique du PCF est donc claire : gagner en influence dans la bourgeoisie viticole et la paysannerie moyenne viticole de la couche supérieure.

Une autre position vient encore le confirmer : l'attitude du faux parti communiste français vis-à-vis de ce que la bourgeoisie viticole appelle les «excès et la violence» des petits viticulteurs. C'est là encore le même langage : «La violence est le fait d'irresponsables». Et le PCF de prêcher le «calme et la dignité» pour les rassemblements de viticulteurs. Autrement dit, cela signifie concrètement appuyer les gros et demander aux travailleurs de la vigne de se soumettre éternellement à leur direction au nom bien sûr de la «solidarité paysanne».

Enfin, la position qui devait éclairer de nombreux petits viticulteurs sur l'honnêteté et le sérieux du PCF, fut celle qu'il prit à propos des importations de vin de ces dernières années.

Il faut lire la presse régionale ou nationale du PCF pour comprendre que pour ses dirigeants, la question des importations est la clef de la crise viticole. A cela, on verra au moins deux raisons. En premier, il se met sur la position de la bourgeoisie viticole, qui ne remet pas en cause les lois fondamentales de ce régime économique, mais en attaquent des aspects qui ont pour base la domination sans partage des monopoles capitalistes. En deuxième lieu, les dirigeants du PCF prétextent de ces trafics spéculatifs des vins au niveau communautaire pour appuyer leur campagne frénétique contre l'unité européenne. Et en cela, bien que «critiques» du bout des lèvres vis-à-vis de la clique des dirigeants du Kremlin qui ont tout intérêt à une Europe Occidentale morcelée et désunie, ils servent pleinement les intérêts et les buts expansionnistes et hégémonistes soviétiques en Europe.



### ● Entre les déclarations et la réalité

L'honnêteté et le sérieux du PCF, les petits viticulteurs ont pu l'apprécier, alors qu'il brandissait le premier les pancartes contre les importations et qu'un de ses membres «éminent», Jean Baptiste Doumeng, était sans doute l'un des principaux importateurs de vins.

Jean Baptiste Doumeng n'est pas un membre marginal du PCF. Il est au contraire un de ses membres éminents. Maire «PCF» de Noé, près de Toulouse, il a été longtemps vice-président du Conseil général dans son département, mais il est surtout connu comme étant l'un des bailleurs de fonds de son parti, par l'intermédiaire de nombreuses sociétés dont il est actionnaire ou qu'il contrôle entièrement. A noter encore que Doumeng a été l'un des fondateurs du MODEF – syndicat agricole dirigé par le PCF – et que bien que n'ayant pas de responsabilités connues, il n'en continue pas moins à animer des réunions ou conférences au plan régional et national.

Doumeng est sans doute l'un des principaux importateurs de vin en France. Il opère par l'in-

intermédiaire d'une multitude de sociétés dont il a le contrôle.

« Nous l'avons connu en 1973, explique Tallavignes dans un livre des comités d'action viticoles "La révolte du Midi", quand par le biais de la société Interagra (\*), il a importé des vins algériens de manière apparemment légale, c'est-à-dire à un prix rendant leur commercialisation impossible — à ceci près que ce prix était fictif car la facture était réglée non en argent, mais en tracteurs surévalués ».

Personne ne sait d'ailleurs ce que sont devenus ces deux millions d'hectolitres, car le réseau des trafics de Doumeng est très complexe et nous n'en connaissons qu'une partie. On pourrait nommer la société Boropa dont le siège est à Paris qui procède pour Doumeng à de nombreux achats de vins italiens et algériens. On pourrait aussi parler de la société Schenk à Rolle (Suisse) qui est une des principales sociétés européennes de transactions de vins avec les pays du Comecon (Europe de l'Est). On pourrait parler du Comptoir agricole français (CAF - contrôlé à 25 % par Interagra) dont Doumeng est membre du conseil de surveillance.

Le CAF a un chiffre d'affaire annuel d'environ 2 milliards de francs actuels. Il dispose d'un comptoir à Sète, port bien connu par les petits viticulteurs du Languedoc-Roussillon, où sont débarqués les vins importés. En 1975, le CAF a importé 422 320 hectolitres de vins italiens. En réalité, le CAF sert de couverture à un important marché d'échange agricole avec l'Italie, où sont exportées de grandes quantités de produits laitiers et de viande en échange d'achat de vins. Une sorte de troc en réalité. Pour ce faire, l'Union laitière normande (un des plus gros trusts laitiers français de dimension européenne) est également actionnaire du CAF.

Un point commun entre toutes les sociétés nommées : les transactions ont généralement lieu par le canal d'une banque soviétique, la Banque commerciale pour l'Europe du Nord (1er banque étrangère en France).

En 1975, Doumeng vend un stock important de mauvais vin à un pays de l'Est, à 0,60 F le litre. Ce qui lui fit dire qu'il était avant tout au service des viticulteurs de notre pays. En février 1976, il crée dans la région de Toulouse un « Comité d'action viticole » bidon dont il se nomme « responsable » pour soutenir les manifestations du 5 février dans le Languedoc-Roussillon. Mais les viticulteurs ne se laissent pas tromper par tant de roublardises. Fin décem-

(\*) Interagra : deux sociétés appartenant à 100 % à Doumeng.  
— Interagra SA (Toulouse) : importation, commercialisation et distribution de tracteurs et de matériel agricole tchécoslovaque (Zetor), président : Doumeng, capital : 5 millions de francs, chiffre d'affaire annuel : 500 millions de francs.  
— Compagnie Interagra : représentation, courtage, négoce ; spécialisée dans la vente de produits agro-alimentaires aux pays de l'Est. Président : Doumeng, capital : 10 millions de francs, chiffre d'affaire : 2,2 milliards. Filiales et participations notamment : Agroéquipement, SICA Bepi, CAF, SOCOFA, Compagnie européenne de distribution, etc.

bre 1975, plusieurs centaines d'entre eux, venus de l'Aude, iront « visiter » un des SICA (la SICA vin Midi-Pyrénées) qu'il contrôle et dont les vins italiens qui remplissent ses chais iront couler dans le ruisseau.

Ainsi pendant que le PCF titre sur de larges colonnes de ses journaux *« dialte aux importations »*, le sieur Doumeng importe allègrement pour son profit et celui de son parti, de grandes quantités de vins ou de moûts concentrés. Et là, il serait bien naïf de croire que Doumeng agit contre l'avis et la politique de son parti.

Tous ces faits projettent une lumière crue sur la politique et les objectifs véritables du Parti de Georges Marchais, au-delà de ses slogans démagogiques et trompeurs.

Car en fin de compte, si le PCF cherche dans la bourgeoisie viticole une force capable de soutenir sa politique en secteur viticole, en réalité, les intérêts qu'il défend, sont avant tout, ceux du grand capital. Doumeng n'est qu'un exemple concret parmi bien d'autres pour le confirmer. Au-delà du Programme commun de l'Union de la gauche tout indique que le projet politique du Parti de Georges Marchais vise au renforcement du poids et de la domination de l'État monopoliste sur tous les secteurs de la vie du pays. Les nationalisations bancaires ou industrielles, ou encore la mise en place « d'Offices » chargés de contrôler et de gérer le marché de l'agro-alimentaire, tout en préservant précieusement les bases mêmes du capitalisme, qui figurent dans son programme, vont tout à fait dans ce sens.

Pour le moment, le PCF cherche à gagner la bourgeoisie viticole dans le but de bénéficier de son influence, et en tirer profit pour les prochaines élections législatives. Il fait alors des promesses. Ainsi, on peut lire dans un document du PCF intitulé « L'agriculture en Languedoc-Roussillon » : *« L'avenir du vignoble exige que l'on vise au-delà des prochaines années (...) Il faut prévoir un aménagement du vignoble en vue de sa mécanisation »*.

Or, il n'est pas difficile de voir qu'un tel « aménagement » pour la mécanisation de la viticulture en régime capitaliste — c'est-à-dire avec le développement des capitalistes viticoles — signifie, ni plus ni moins, la liquidation de la masse des petits viticulteurs et viticulteurs à temps partiel. D'ailleurs, le même document du PCF indique qu'à la question *« se reconverter en quoi et dans quelles conditions ? »* il sera répondu par un gouvernement de « gauche », par une *« large concertation avec les viticulteurs, les agronomes et les économistes régionaux »*.

Autrement dit, le faux parti communiste français propose un avenir heureux à la bourgeoisie viticole, tandis qu'aux travailleurs de la vigne, il offre de disparaître *« démocratiquement »*.

Le faux parti communiste de Georges Marchais n'a rien à offrir aux travailleurs de la vigne, comme aux autres travailleurs paysans de la région du Languedoc-Roussillon, si ce n'est d'accepter « pacifiquement » de quitter la terre au nom de la *« sauvegarde de l'agriculture française »*.

Dans notre pays, les partis de la majorité et les politiciens bourgeois qui la composent, sont divisés

## LE PS A LA TETE DE LA BOURGEOISIE VITICOLE

Si le Parti de Georges Marchais pratique une politique du sourire vis-à-vis de la bourgeoisie viticole, le Parti de Mitterrand, quant à lui, bénéficie déjà d'une vieille implantation et influence dans cette couche, et ses positions actuelles visent à les entretenir.

L'implantation de la « social-démocratie » remonte à plusieurs dizaines d'années. La SFIO s'était acquis le contrôle des syndicats de vignerons, et bénéficiait de postes dans la plupart des appareils « professionnels », chez ceux que l'on appelait les *« vignerons fonctionnaires »*.

Le Parti de Mitterrand, issu de la SFIO complètement discréditée au milieu des années 60, et regonflée sous le sigle « PS » grâce au PCF, a conservé son influence dans ce qu'on appelle *« les milieux dirigeants de la viticulture méridionale »*. On note même, depuis quelques temps, un renforcement de son influence. Ainsi, l'an passé, on apprenait que Maffre de Bauge avait adhéré au PS. Cela n'avait rien d'étonnant. C'était là la convergence entre les intérêts de la bourgeoisie viticole et les positions d'un parti décidé à les défendre.

Cela dit, il faut être conscient du danger que représente ce parti en organisant de simples petits ou moyens viticulteurs, par l'utilisation démagogique de toute une phraséologie « socialiste ».

C'est pourquoi, connaître exactement la politique du PS, en apprécier le contenu de classe bourgeois, est extrêmement important pour l'avenir du mouvement viticole.

*« La crise qui atteint périodiquement la viticulture de notre pays démontre la nécessité d'une réforme (...) Seul un office des vins permettra de sortir de la crise et d'éviter son retour »*, peut-on lire dans un projet de loi du PS déposé à l'Assemblée nationale. Il est ajouté que cet office devra agir par *« une intervention ferme de la puissance publique en accord avec la profession viticole »*.

entre eux, et largement discrédités par près de 20 années de règne sur l'État au service des monopoles capitalistes. Il est donc particulièrement important pour les travailleurs de villes et des campagnes de discerner dans le PCF un parti bourgeois capable de prendre la relève pour conserver — même avec des différences dans la forme — les fondements économiques, sociaux, culturels et politiques du pouvoir de la bourgeoisie.



Comme on peut le constater ce genre de formulations correspond tout à fait à celle avancée par la bourgeoisie viticole : contre la politique économique dite « libérale » et pour le « dirigisme ». Bien sûr, le parti de Mitterrand ne dira pas ouvertement quelle classe de la viticulture il soutient. Non, il soutient tous les viticulteurs, car ce fameux office, à la sauce PS, prétend *« garantir officiellement aux viticulteurs un prix minimum tenant compte des charges d'exploitation »*.

Or, nous l'avons vu plus haut, il est parfaitement démagogique de promettre un revenu minimum pour toutes les classes de la viticulture. Déjà en 1936 l'ancêtre du PS, la SFIO, avait promi, avec les mêmes slogans, que l'office du blé (l'ONIB, devenu ONIC-Office des céréales sous le régime de Vichy — auquel collabora Mitterrand) pourrait garantir aux petits et moyens producteurs un revenu minimum. Or, cet

office du blé était bien incapable de concilier les intérêts des gros céréaliers capitalistes avides de terres et de profits avec la masse des petits producteurs. L'expérience de 40 années de cet office n'est-elle pas là pour nous le démontrer clairement ? La raison de cela n'est pas à rechercher dans la politique de tel ou tel gouvernement mais dans les lois du développement du capitalisme à la campagne, lorsque la bourgeoisie domine tous les secteurs d'activité du pays.

Ce projet de «véritable office» appliqué par un gouvernement dit de «gauche», ne servira en définitive qu'une classe de la viticulture, la bourgeoisie.

Il faut d'ailleurs lire ce projet de loi du PS pour voir combien ses préoccupations sont étrangères à celles des petits viticulteurs et ouvriers viticoles qui désirent «travailler et vivre au pays». Il ne s'attaque pas aux causes fondamentales de la ruine et de l'exploitation de la petite viticulture, il s'attaque aux «excès» et prétend régler tout ce qui indispose et freine le bon développement de la viticulture capitaliste. C'est pourquoi il promet que la «profession» aura un droit de regard sur le marché du vin en France, participera au contrôle des importations, décidera de la transformation des excédents ou du stockage, etc.

Vis à vis des travailleurs de la vigne, le PS veut faire croire qu'une institution comme un «office du

vin» pourra éviter la lutte de classe à la campagne. C'est dans ce sens que ce parti se joint au chorus des «dirigeants professionnels» contre la «violence et les excès» de la base, c'est-à-dire des petits viticulteurs acculés à la ruine.

Le PS est prêt à tout pour conserver et renforcer son influence dans la viticulture. Il a compris l'utilisation réactionnaire qui pouvait être faite de l'aspiration des travailleurs de la région à retrouver leur identité culturelle occitane. «Nous sommes tous des Occitans» permet à ce parti de repeindre à neuf les couleurs quelque peu ternies du vieux mot d'ordre «*unité de la viticulture*».

Ce n'est pas par hasard si certains chanteurs bien connus pour leur «occitanisme», vont maintenant chanter les louanges du parti de Mitterrand et du Programme commun. L'«occitanisme» en soi, s'il n'est pas lié et subordonné étroitement à des objectifs de classe, tombe inévitablement dans le marais de l'opportunisme de classe propre aux couches intermédiaires de la société capitaliste.

N'est-ce pas le cas également pour le «Mouvement d'intervention viticole occitan» (MIVOC) qui en vient aujourd'hui à offrir un projet de «réforme agraire» (projet qui comporte d'ailleurs des propositions intéressantes, mais irréalisables en régime capitaliste) «surtout aux membres de l'Union de la gauche, car nous espérons que ceux-ci ont les moyens politiques de la mettre en œuvre». (texte «Réforme agraire» du MIVOC, novembre 1976).

## LA CRISE ACTUELLE A SA SOURCE DANS LE REGIME CAPITALISTE

Dans tout ce qui a précédé, nous avons essayé de montrer que les positions et l'activité de tels ou tels individus ou partis ne peuvent être comprises qu'en les rattachant à des intérêts de classe bien précis. Nous avons voulu montrer qu'il était faux de prétendre que la viticulture était faite d'hommes ayant des intérêts identiques.

La caractéristique fondamentale de la crise viticole dans notre pays est l'accroissement important des stocks, dû à la mévente de ces dernières années. Les prix de vente en gros à la production se sont effondrés, la surface plantée en vignes s'est réduite, entraînant le licenciement de nombreux ouvriers agricoles ou semi-prolétaires, et la faillite de milliers de

petits producteurs.

On constate que la crise viticole, tout comme la crise industrielle et financière qui atteint non seulement la France mais l'ensemble des pays capitalistes de l'Ouest et de l'Est, est une crise de surproduction. Et quand nous disons «surproduction» nous ne voulons pas dire «surproduction absolue», c'est-à-dire que la production de vins en France ou en Europe est trop abondante pour être consommée par les larges masses populaires. La bourgeoisie parle de surproduction de lait, par exemple. Est-ce que cela signifie que toutes les familles travailleuses de France peuvent acheter comme elles le désirent ce produit alimentaire ? Non !

BONNET en OCTOBRE 75



Pour la production viticole c'est exactement la même chose. La «surproduction» est une surproduction «relative» ; cela signifie que le marché est bloqué par une production qui ne peut apparaître comme trop abondante que par rapport au pouvoir d'achat des masses populaires.

En période de crise générale industrielle et agricole, les marchandises s'amoncellent dans les entrepôts capitalistes, elles ne se vendent pas. En France, durant les 5 dernières années, les capitalistes ont imposé la destruction de 620 000 tonnes de fruits et de légumes frais, cela alors que les travailleurs des villes et des campagnes avaient des difficultés pour s'en procurer.

Bien sûr, on pourra objecter que la «surproduction» de vin est européenne et non française. En effet, comme nous l'avons dit plus haut, la production française de vin est à peu près équivalente, ces dernières années, à la consommation.

Au niveau de la Communauté économique européenne, le chiffre moyen de la consommation annuelle est de 152 millions d'hectolitres, tandis que le volume de ses disponibilités est passé de 1970 à 1975 de 227,5 millions à 241,3 millions d'hectolitres, soit un excédent pour 1975 de 89 millions d'hl représentant 7 mois de consommation. Il suffirait donc de fermer les frontières et la crise disparaîtrait aussitôt. ? Non, cela ne permettrait pas plus d'éviter la crise.

La crise viticole a son origine dans le capitalisme. Tant que ce régime existera, elle demeurera inévitable.

Le capitalisme a ses lois propres de développement, qui sont d'une part la recherche du profit maximum, et d'autre part l'accroissement important de la

capacité de production et la baisse relative du pouvoir d'achat des travailleurs des villes et des champs.

La recherche du profit le plus élevé et la concurrence entre les divers groupes monopolistes qui contrôlent le marché du vin les font se tourner vers un vin «matériau première» le moins cher possible, à partir duquel ils «produisent» en usines un «vin». Les importations à des prix dérisoires d'Italie ou d'ailleurs, les trafics et les fraudes en tous genres sont dictés par les lois mêmes du capitalisme. Les fraudes, trafics ou importations n'ont rien de bien nouveau et de limité à ce secteur de la production. Ils sont nés avec le capitalisme et ne disparaîtront vraiment qu'avec lui.

Expliquer la crise viticole uniquement par le «scandale» des importations et fraudes, et ne pas y voir les caractéristiques propres aux crises capitalistes, c'est se tromper soi-même ou bien vouloir tromper les petits viticulteurs.

Ce qui fait la gravité particulière de la crise viticole c'est que non seulement les travailleurs de la vigne sont touchés par ses aspects spécifiques que nous venons voir, mais qu'en plus ils sont atteints par la crise générale du capitalisme. Crise qui a pour manifestation la hausse effrénée des prix des biens industriels nécessaires à la viticulture.

Le pillage, l'exploitation et la ruine des petits viticulteurs ont leur source dans le régime capitaliste. Pour y mettre fin, il faudra mettre fin à ce régime et construire à la ville et à la campagne, pour les ouvriers et les paysans-travailleurs un régime nouveau, le socialisme.

La mise en place d'un tel régime n'est pas un objectif inaccessible, quelque chose dont on «rêve» et qui ne pourra se réaliser. La raison de cela est toute simple, le socialisme n'est pas l'œuvre d'une poignée de «révolutionnaires» il sera l'œuvre des masses ouvrières et paysannes révolutionnaires de notre pays.

BONNET en DÉCEMBRE 76



Le capitalisme, comme le montre la situation dans les campagnes du Languedoc-Roussillon, c'est l'exploitation et la spoliation de ceux qui n'ont que leur travail pour vivre. Mais l'exploitation et la spoliation créent les conditions de la lutte contre l'exploitation et la spoliation.

Depuis longtemps déjà les travailleurs de la vigne se sont levés en masse pour résister et pour rester à la terre.

Quand ils se sont levés pour se battre, même si ce n'était pas par plaisir, ils ont su répondre à la violence des gendarmes, de l'armée ou de l'huissier par une violence massive. Ils n'ont pas hésité à sortir le fusil, lors que devant eux, on brandissait les armes de guerre. Beaucoup l'ont dit et le rediront « nous n'avons plus rien à perdre », « nous sommes à bout ». Toutes ses luttes préparent inévitablement un monde nouveau.

## ● Compter sur ses propres forces

Deux camps composent ceux de la viticulture. Il y a ceux qui vivent essentiellement du travail des autres, et même s'ils ont des contradictions avec l'Etat monopoliste ils profitent du régime et ne veulent pas de changements fondamentaux. Ces bourgeois qui ont eu de « l'éducation », qui parlent bien, ont toujours voulu diriger le mouvement « au nom de tous les viticulteurs » mais chacun a pu constater que c'était pour leurs intérêts propres. Ils disposent des postes-clefs dans tous les appareils syndicaux et professionnels de la viticulture. Ils font comme on dit « la pluie et le beau temps », décident des actions et revendications, de ce qu'il faut dire aux représentants de l'Etat, à la place des autres. Dès que la lutte devient trop dure ils s'affolent et lancent de grands appels au calme ; chacun rentre chez soi, déçu de ne pas avoir mené l'action nécessaire.

C'est pourquoi les communistes marxistes-léninistes et leur parti disent que la première chose à faire est d'abord de suivre les principes de « compter sur ses propres forces » et de « confiance en soi ».

Comme nous l'avons vu, les travailleurs de la vigne représentent 90 % de la « viticulture », c'est-à-dire l'immense majorité. Ils doivent donc prendre en mains la direction de leurs affaires et non se laisser guider par les habiles démagogues aux verbes creux et flatteurs.

## ● La lutte pour la survie

Mener à bien la lutte pour la survie n'est possible qu'en définissant des revendications non pour l'ensemble de la viticulture mais pour ceux qui vivent principalement de leur travail à la vigne. La bourgeoisie viticole, en dirigeant le mouvement, limite les revendications et les axes de lutte uniquement à ce qui l'intéresse.

Bien sûr, il faut lutter contre la fraude, les trafics et les importations qui ne correspondent absolument pas au besoin du pays. Mais limiter la lutte à cela n'empêchera pas l'hémorragie humaine des campagnes du Languedoc-Roussillon.

Seules des revendications de classe pourront la stopper pour un temps. Ces revendications de classe, ce sont par exemple celles touchant le prix de vente à la production. Nous communistes ne pensons pas que revendiquer une augmentation du prix égale pour tous, petits et gros, soit juste, car cela ne fait qu'accroître la différence entre eux, et donne des moyens supplémentaires aux gros pour chasser de leurs terres les petits. Nous sommes d'avis qu'une augmentation du prix du degré-hecto devrait être limitée à une certaine quantité correspondant à la production moyenne des petits producteurs. Ce prix pourrait être fixé pour chaque campagne, sur la base d'un rapport de force nécessaire des petits viticulteurs, par des négociations avec les négociants et l'Etat. Le



prix pour les productions dépassant le volume maximum resterait soumis au marché de l'offre et de la demande. Un office des vins n'est pas nécessaire pour la garantie d'un tel système de fixation des prix. L'expérience de l'office des céréales est là pour nous le prouver.

La seule et unique garantie pour les travailleurs de la vigne ne sera que dans leur mobilisation, leur unité et leur vigilance pour mettre en place un tel système et le maintenir.

La revendication sur le prix pour un revenu qui permette aux petits viticulteurs de vivre et travailler à la vigne est la revendication immédiate autour de laquelle doivent se greffer toutes les autres. Nous sommes persuadés qu'une telle revendication sur le prix suscitera d'importantes oppositions, notamment de la part de la minorité de capitalistes viticoles qui ont tout intérêt au système actuel. Ils invoqueront la « division » de la viticulture qu'elle entraînerait ; ils se placeront en « champions de l'unité ». Mais qu'est-ce que la division lorsqu'il y a d'un côté plus de 90 % et de l'autre une poignée ?

## ● Le remplacement d'un gouvernement bourgeois de droite par un gouvernement bourgeois de gauche, ne conduit pas au socialisme

Les partis bourgeois regroupés sous le sigle de l'Union de la gauche prétendent qu'il y a une solution politique à la crise dans notre pays tout en conservant intact les bases économiques, sociales, culturelles et politiques du régime capitaliste. Ils lancent de grands appels pour canaliser l'aspiration au changement des ouvriers, petits paysans et autres travailleurs vers les urnes bourgeoises pour favoriser la mise en place d'un gouvernement dit « de gauche ».

Par rapport à ces projets de la « gauche », il y a deux attitudes. Il y a celle qui consiste à dire que, bien sûr, un tel gouvernement n'apportera pas de changements fondamentaux, mais qu'il « offrira des perspectives » ou « débloquera la situation ».

Il y a une attitude, celle que les communistes marxistes-léninistes ont toujours défendue, qui, sur la base de faits précis, combat la politique de l'Union de la gauche, comme une solution de rechange pour la classe bourgeoise dans une période où la crise économique met en difficulté le capitalisme, et où la « majorité » au pouvoir depuis près de 20 ans est largement discréditée dans le peuple.

La première attitude qui se présente comme « critique » vis-à-vis de l'Union de la gauche, aboutit inévitablement à appeler à soutenir l'Union de la gauche. Bien sûr, il sera affirmé que les luttes devront se poursuivre, voire même qu'elles constitueront la force de pression sur un gouvernement dit « de gauche » pour qu'il applique des mesures favorables aux travailleurs des villes et des campagnes.

Pour ce qui concerne la viticulture méridionale, nous avons montré plus haut, quelle classe et quels intérêts défendaient les partis de Marchais et de Mitterrand. Par quel miracle, des partis ayant une politique réactionnaire aujourd'hui, feraient au gouvernement une politique « progressiste ». Une telle attitude ne peut que semer des illusions et la confusion d'une part, et détourner les travailleurs de la vigne de leur combat anticapitaliste d'autre part.

Les communistes marxistes-léninistes combattent les slogans démagogiques de l'Union de la gauche qui aboutiraient à mener les travailleurs de notre pays dans une impasse, au seul profit de l'Etat capitaliste et de l'ensemble de la bourgeoisie en place.

A black and white illustration showing three men in a room, looking at a newspaper. The newspaper is titled 'L'Humanité rouge'. The men are dressed in simple, practical clothing, and the scene suggests a moment of shared reading and discussion.

**Deux Formules**

«L'Humanité rouge» QUOTIDIEN, diffusé par les NMPP, en vente chaque jour chez votre marchand de journaux. Prix : 1 F ou par abonnement.

«L'Humanité rouge» MAGAZINE, bimensuel, en vente auprès de nos militants. Prix : 3 F 32 pages.

# LA VIGNE A CEUX QUI LA TRAVAILLENT

Quelles sont alors nos propositions ? Ici, nous n'allons pas aborder l'ensemble de ces questions, mais seulement quelques unes concernant l'agriculture et la paysannerie.

En voici les grandes lignes :

La terre est le principal moyen de production de la paysannerie. Le capitalisme prétend que la propriété privée permet à tous de disposer librement de la terre pour y travailler. La vie a montré combien cela pouvait être faux. La loi du développement capitaliste à la campagne aboutit à l'enrichissement d'une poignée et à la paupérisation de la plus grande masse. Ceux qui s'enrichissent accaparent petit à petit la majorité des terres, tandis que ceux qui s'appauvrissent en ont de moins en moins. Ces faits sont indiscutables : c'est le capitalisme qui exproprie de la terre les travailleurs de la terre. Tout le temps que le régime capitaliste subsistera, ce processus ne pourra être stoppé.

Un régime authentiquement socialiste, fondé sur l'alliance économique, politique et militaire des ouvriers et des travailleurs-paysans, sera seul capable de prendre des mesures réglant la question de la terre et des autres moyens de production agricole. Ces mesures consisteront à :

— L'expropriation des *grands* propriétaires fonciers, englobant tant les terres arables que les terres en friche. Cette expropriation sera précédée sans indemnisation, car c'est une simple restitution des biens spoliés aux travailleurs de la terre, ouvriers, petits fermiers ou métayers.

Ces terres expropriées, les autres moyens de production, et biens qui en dépendent seront remis aux travailleurs de la terre suivant le principe « la terre à ceux qui la travaillent ».

— Les petits et moyens propriétaires travaillant sur leur exploitation verront leurs biens assurés et protégés.

— Le marché de la terre sera réglementé et soumis au contrôle des assemblées populaires villageoises.

Ces mesures seront la base de la réforme agraire dans une France socialiste. Elles seront étroitement liées aux autres mesures révolutionnaires, concernant notamment l'expropriation du grand capital, financier, industriel et commercial, sans indemnité, qu'il soit français ou étranger. Ces mesures permet-

tront de garantir à la paysannerie des produits industriels à bas prix assurant un revenu décent.

Ces mesures amélioreront immédiatement la situation des travailleurs des champs, mettront un frein net à l'exode rural et permettront le repeuplement des campagnes. Mais à elles seules, elles ne permettront pas d'éviter le retour de l'ordre ancien capitaliste. C'est pourquoi la voie vers laquelle devra s'orienter l'organisation de la production à la campagne sera celle de la socialisation des moyens de production.

Cette voie passera dans notre pays par la coopération *volontaire*, c'est-à-dire la mise en commun de la terre et des autres moyens de production et la répartition du revenu suivant le travail fourni. La coopération comme l'ont montré les paysans chinois ouvre la voie au socialisme à la campagne, permet d'améliorer sensiblement les conditions de vie, de travail, d'éducation et de santé des travailleurs des champs. Cela est possible par la planification démocratique conforme aux intérêts de tous, et par la mise en commun du travail, de la terre, des outils et du cheptel.

Bien sûr, il y a l'attachement en régime capitaliste des petits et moyens propriétaires à leurs terres. Le pouvoir prolétarien n'imposera rien. Il s'appliquera à stimuler l'entraide puis la coopération par la force de la persuasion et de l'exemple. Il appliquera ce que Engels, le compagnon de Karl Marx, disait déjà en 1893 :

*« Nous sommes résolument du côté du petit paysan, nous ferons tout le possible pour lui rendre la vie plus supportable, pour lui faciliter le passage à l'association s'il s'y décide ; mais au cas où il ne serait pas encore en état de prendre cette décision, nous nous efforcerons de lui donner le plus de temps possible pour qu'il y réfléchisse sur son lopin de terre. Nous agissons ainsi non seulement parce que nous considérons comme possible le passage à nos côtés du petit paysan travaillant pour son compte, mais aussi parce que c'est l'intérêt direct du Parti. Plus nombreux seront les paysans que nous ne laisserons pas descendre jusqu'au niveau des prolétaires et que nous gagnerons à nous pendant qu'ils sont encore des paysans et plus la transformation sociale sera rapide et facile. »*



## FORGER L'UNITE DES OUVRIERS ET DES PETITS PAYSANS

Le socialisme sera l'œuvre des ouvriers et des paysans. Cette bataille exige de saisir toutes les occasions pour construire et renforcer l'unité ouvrière et paysanne à la base. Il y a des gens qui parlent également de l'unité de ces classes dans le Languedoc-Roussillon. Ils en ont beaucoup parlé lors du 5 février 1976. Mais cette unité était une unité d'état-major recouvrant des intérêts de classe dont nous avons déjà parlé.

La véritable unité est à la base, au cours de la lutte contre l'ennemi commun, où est saisie chaque occasion pour nouer des liens par une aide mutuelle et un échange d'expériences dans le combat. C'est cette véritable unité de classe qui permettra d'accumuler suffisamment de forces pour mettre fin définitivement au régime capitaliste et bâtir un monde nouveau, socialiste, quelles que soient les conditions pour y parvenir.

Si nous disons « quelles que soient les conditions

pour y parvenir », c'est que nous pensons qu'il est possible qu'avant le déclenchement d'un processus révolutionnaire en France, notre pays et l'Europe soient le terrain d'une guerre entre les deux superpuissances, URSS et USA.

Il est maintenant largement connu que le social-impérialisme russe dispose d'une armada guerrière considérable, qui aurait fait rêver Hitler, et que ces forces militaires sont concentrées aux frontières de l'Europe de l'Ouest. Sous couvert de la « détente », la superpuissance qui porte l'enseigne de « socialisme », prépare la guerre d'agression. C'est d'elle que provient le danger principal, en Europe. Une telle guerre est désormais devenue inévitable, et il faut s'y préparer.

Cela signifie se préparer à repousser tout agresseur, et utiliser ces conditions nouvelles pour instaurer le socialisme, garanti par la dictature du prolétariat et basé sur l'alliance des ouvriers et des travailleurs paysans.

# Mao Tsé-toung



## Trois écrits sur la question paysanne

### • Rapport d'enquête dans le Hounan à propos du mouvement paysan

Brochure Editions de Pékin. Prix : 1,50 F plus port.

### • Préface et postface à «L'enquête à la campagne.»

Brochure Editions de Pékin. Prix : 1,50 F plus port.

### • Sur le problème de la coopération agricole

Brochure Editions de Pékin. Prix : 0,75 F plus port.

Commandez-les par correspondance aux Editions du Centenaire - 24, rue Philippe de Girard 75010 Paris - distributeur exclusif des Editions de Pékin.

Qui est Mitterrand ? C'est une question que beaucoup de travailleurs des villes et des campagnes peuvent se poser. Il faut dire que la connaissance de la biographie de ce vieux politicien pourrait éclairer de nombreux militants aspirant sincèrement au socialisme et abusés par l'enseigne «socialiste» du parti dont il est l'un des principaux dirigeants et fondateurs.

Dans son édition du 14 novembre 1948, l'Humanité dimanche donne de premiers éléments de réponse à cette question :

«Secrétaire d'État chargé de l'information, à ce titre, il est principalement chargé de la diffusion des mensonges. Ce sous-ministre aux airs de jeune premier fut l'un des premiers vichystes de France, ce qui lui valut de figurer dans la liste des dignitaires de la Francisque avec la rubrique suivante : "Mitterrand, François Maurice, né le 26 octobre 1916 à Jarnac (Charentes), 20 rue Nationale à Vichy. Délégué service national des étudiants".

» L'attribution de la Francisque était subordonnée à l'engagement suivant : " Je fais don de ma personne au maréchal Pétain, comme il a fait don de la sienne à la France. Je m'engage à servir ses disciples et à rester fidèle à sa personne et à son œuvre".

» M. Mitterrand n'est pas un parjure : fidèle à son serment, il est toujours dans la tradition vichyste ».

A noter que le Parti communiste français n'a jamais publié aucun rectificatif, aucune autocritique remettant en cause les informations précises ainsi apportées par l'«Humanité dimanche», du 14 novembre 1948.

Mais ce n'est pas tout. En 1942, à Vichy paraissait une revue intitulée «France, revue de l'État nouveau». Elle était dirigée par le milicien Gabriel Jantet, devenu depuis lors membre de l'OAS. Un criminel, par conséquent, doublé d'un traître à la patrie et au peuple français. Or, dans le premier tome de cette revue, que l'on peut consulter à la Bibliothèque Nationale au Département des Imprimés, sous la côte 8 o-LC-26663, se trouve, outre un article du maréchal félon en personne, la prose grandiloquente (déjà !) et collaboratrice du même Mitterrand (à la page 695).

Mais que fit encore par la suite ce politicien bourgeois, arriviste sans scrupule, anticommuniste forcené ?

Il fut présent dans tous les paniers de crabes réactionnaires de la «4e République bourgeoise». Qu'on en juge :

— en 1947, Mitterrand fut ministre du gouvernement Ramadier qui, en avril-mai, à l'instigation de la CIA, trahit la confiance des travailleurs et déclara

# Qui est Mitterrand ?

ouvertement allégeance aux capitalistes, organisant la répression des ouvriers. Ses compères alors se nommaient Depreux, Moch, Lacoste, Bidault (des socialistes et un MRP, futur chef de l'OAS).

Du 22 novembre 1947 au 23 juillet 1948, Mitterrand fut encore ministre du gouvernement de la bourgeoisie présidé par l'ultra-réactionnaire Robert Schumann, père du Marché commun des monopoles capitalistes.

C'est en 1947 qu'en sa qualité de ministre des anciens combattants, il révoqua et licencia 23 % des agents de son service qui avaient participé aux grandes grèves de l'époque.

Du 11 septembre 1948 au 26 octobre 49, Mitterrand retrouva un portefeuille ministériel dans le gouvernement Queuille. Il s'y trouva en compagnie de personnages célèbres : Moch, ministre de la Police ; Ramadier ; Lacoste, qui favorisa en Algérie la pratique de la torture ; Daniel Mayer ; Pfimlin ; Pinay et ... Marcellin, qui faisait là ses premières armes au ministère de l'Intérieur (comme adjoint de Jules Moch !).

C'est ce gouvernement à la solde de l'impérialisme US et de la bourgeoisie qui devait rester célèbre par l'acharnement qu'il mit à réprimer par la violence policière les grandes grèves de la fin de l'année 1948 : 1 041 arrestations, 300 condamnations par les tribunaux de l'État. Dans les houillères du Nord-Pas-de-Calais, 1 800 licenciements...

Du 14 juillet 1950 au 9 mars 1951, le même Mitterrand fut encore ministre (de la «France d'outre-mer» !) du gouvernement... René Pleven. Il y fut en compagnie de Mollet, Defferre, Pfimlin, Edgar Faure, Antoine Pinay.

Mitterrand fut encore ministre du gouvernement suivant à nouveau dirigé par Queuille. Il y fut en compagnie des mêmes Mollet, Moch, Defferre, du même Edgar Faure, Maurice Schumann, René Pleven, du même Pinay.

Et on recommença encore dans le gouvernement de juin à septembre 1954 avec Edgar Faure, Maurice Schumann, René Pleven et 8 ministres gaullistes cette fois.

Le 19 juin 1954, grand événement : tel un sauveur ultime de la bourgeoisie qui en a

encore d'autres en réserve, Mendès-France devient chef du gouvernement. Là, cela vaut la peine d'ouvrir les yeux pour lire. Furent en effet ministres, jusqu'au 5 février 1955 : Marc Jacquet, Paul Reynaud, René Pleven, Edgar Faure (son directeur de cabinet ne fut autre que Giscard d'Estaing), le cheval de retour Mitterrand, et... Chaban Delmas !

Mitterrand n'en resta pas là. Pour les élections législatives du 2 janvier 1956, plusieurs partis bourgeois constituèrent le «Front républicain». La charte en fut signée :

- Pour le Parti radical, par Mendès-France ;
- Pour la SFIO, par Guy Mollet ;
- Pour l'UDSR, par Mitterrand ;
- Pour les gaullistes («Républicains sociaux»), par Chaban-Delmas.

La suite est mieux connue : Mitterrand fut ministre de l'Intérieur du gouvernement Guy Mollet, constitué en février 1956. Il poussa à l'agression impérialiste franco-britannique contre l'Égypte et à l'agression sioniste qui prirent comme prétexte la nationalisation du canal de Suez. Il osa comparer cette juste décision du peuple égyptien à l'annexion de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne nazie !...

A l'égal des colonialistes les plus forcenés, il fut un instigateur de la poursuite de l'oppression sanglante du peuple algérien. Il proclamera notamment : «La seule négociation, c'est la guerre», «l'Algérie, c'est la France»...

Devenu ministre de la Justice, Mitterrand porte la responsabilité de l'exécution capitale, en mars 1956, de notre camarade Fernand Yveton. Ce militant communiste algérien, passé au FLN, fut arrêté et guillotiné en vertu des pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement Guy Mollet (avec l'appui des parlementaires révisionnistes).

Voilà, tel quel, le politicien bourgeois ignoble, qui entend tromper, une fois encore, les travailleurs des villes et des campagnes, lors des prochains scrutins, avec la bénédiction du faux parti communiste de Georges Marchais.

Paysans, ne vous laissez pas tromper ! Faites connaître autour de vous la vérité sur François Mitterrand !

## Tableau 1

| Départements        | Terres labou-<br>rables | surfaces<br>en herbe | Vignes | Cultures<br>fruitières | Cultures<br>maraîchères | Châta-<br>gneraies | Olive-<br>raie |
|---------------------|-------------------------|----------------------|--------|------------------------|-------------------------|--------------------|----------------|
| Aude                | 138,8                   | 72,0                 | 117,7  | 3,0                    | 0,9                     | -                  | 0,3            |
| Gard                | 54,4                    | 105,3                | 92,3   | 19,1                   | 2,0                     | 2,4                | 3,6            |
| Hérault             | 48,0                    | 102,0                | 173,3  | 6,0                    | 0,8                     | 4,0                | 2,2            |
| Lozère              | 46,5                    | 247,0                | 0,4    | -                      | 0,1                     | 2,2                | -              |
| Pyr.Orient.         | 14,6                    | 68,5                 | 66,9   | 7,7                    | 4,5                     | -                  | 0,4            |
| REGION              | 302,3                   | 594,8                | 450,6  | 35,8                   | 8,3                     | 8,6                | 6,5            |
| France entière      | 17 357,3                | 13 801,6             | 1365,2 | 272,3                  | 63,8                    | 57,5               | 33,5           |
| Part Région<br>en % | 1,7 %                   | 4,3 %                | 33 %   | 13,1 %                 | 13 %                    | 15 %               | 19,2 %         |

## Tableau 2

NOMBRE D'EXPLOITATIONS

|              | 1955    | 1963    | 1967    | 1970    | 1975   |
|--------------|---------|---------|---------|---------|--------|
| AUDE         | 32 698  | 27 761  | 24 841  | 24 684  | 21 536 |
| GARD         | 31 489  | 23 458  | 19 656  | 20 261  | 17 568 |
| HERAULT      | 60 883  | 42 894  | 36 430  | 34 690  | 29 649 |
| LOZERE       | 11 318  | 9 287   | 8 020   | 7 117   | 6 169  |
| PYRÉNÉES OR. | 25 553  | 22 986  | 21 264  | 19 180  | 16 104 |
| LANGUEDOC    | 165 941 | 127 386 | 110 211 | 105 932 | 91 022 |

## Tableau 3

NOMBRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET ÉVOLUTION SELON LA TAILLE

|             | 1963   |        | 1967   |        | 1970   |        | 1975   |        |
|-------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| - de 5 ha   | 77 766 | 61,0 % | 65 644 | 59,0 % | 62 633 | 59,0 % | 50 576 | 55,8 % |
| 5 à 10 ha   | 21 823 | 17,1 % | 18 106 | 16,4 % | 16 617 | 15,8 % | 14 106 | 15,5 % |
| 10 à 20 ha  | 14 622 | 11,5 % | 13 641 | 12,4 % | 13 247 | 12,6 % | 12 751 | 14,0 % |
| 20 à 50 ha  | 9 572  | 7,5 %  | 8 971  | 8,1 %  | 8 884  | 8,4 %  | 9 317  | 10,2 % |
| 50 à 100 ha | 2 746  | 2,2 %  | 2 755  | 2,5 %  | 2 864  | 2,7 %  | 2 841  | 3,1 %  |
| + de 100 ha | 981    | 0,8 %  | 1 148  | 1,0 %  | 1 163  | 1,1 %  | 1 357  | 1,6 %  |

## Tableau 4

Superficies correspondantes - (en ha de S.A.U)

|             | 1963           | 1967           | 1970           | 1975           |
|-------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| - de 5 ha   | 134 714 12 %   | 110 089 9,7 %  | 100 145 8,9 %  | 79 860 7,2 %   |
| 5 à 10 ha   | 156 507 13,5 % | 129 834 11,5 % | 119 253 10,7 % | 102 985 9,3 %  |
| 10 à 20 ha  | 203 820 17,5 % | 191 421 17 %   | 184 855 16,8 % | 178 640 16,2 % |
| 20 à 50 ha  | 295 096 25,4 % | 278 618 24,9 % | 272 910 24,5 % | 286 688 25,9 % |
| 50 à 100 ha | 188 188 16,2 % | 185 175 16,4 % | 194 033 17,4 % | 194 803 17,7 % |
| de 100 ha   | 183 071 15,8 % | 230 933 20,5 % | 244 309 21,9 % | 261 841 23,8 % |
| Total       | 1 161 398      | 1 126 000      | 1 115 515      | 1 104 817      |

## Tableau 5

SUPERFICIES AGRICOLES CORRESPONDANTES (EN HECTARES) AU NOMBRE D'EXPLOITATIONS

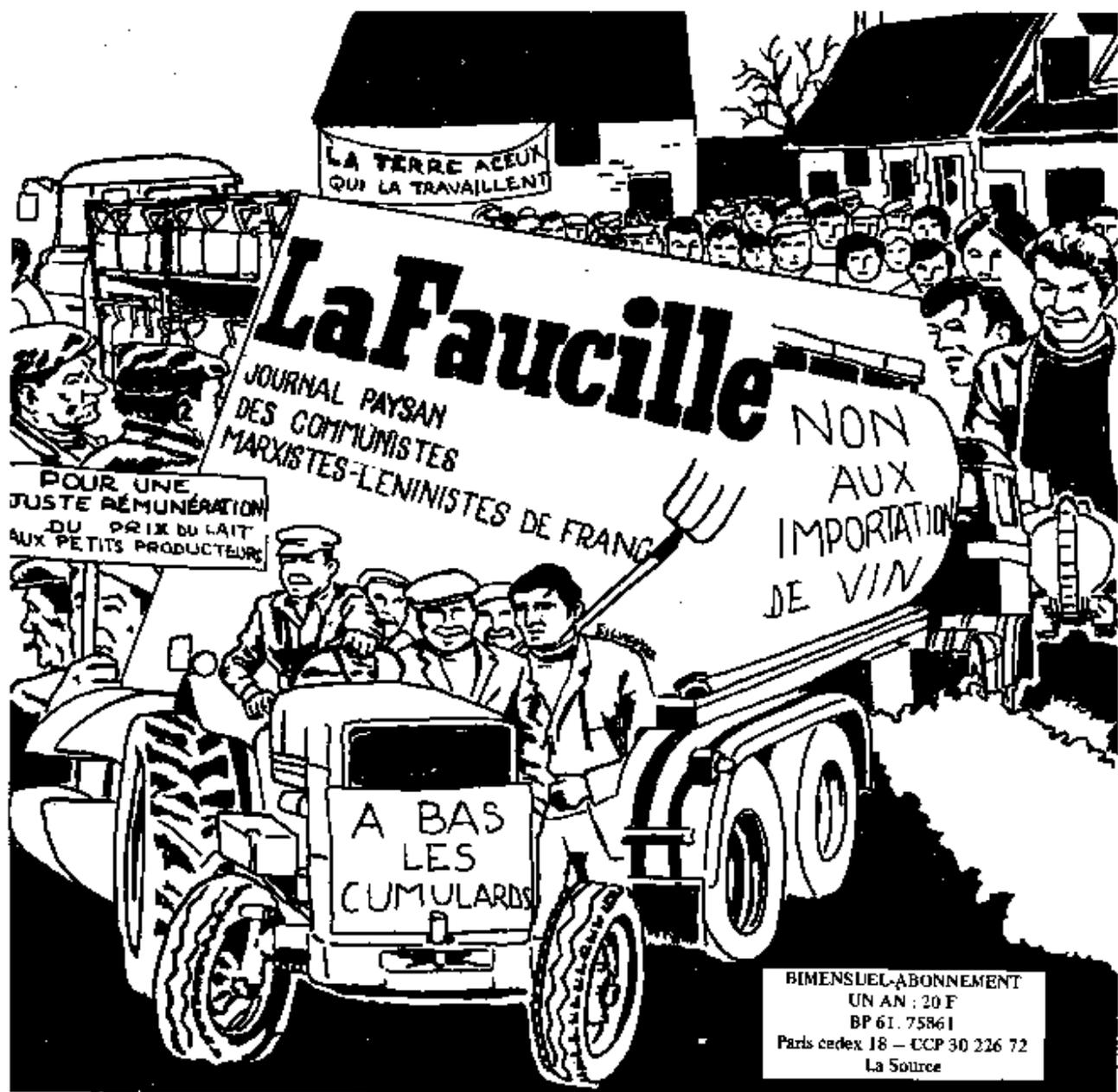
|         | - de 1 ha       | 1 à 2 ha        | 2 à 5 ha         | 5 à 10 ha        | 10 à 20 ha        | 20 à 50 ha        | 50 à 100 ha       | 100 ha            |
|---------|-----------------|-----------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| AUDE    | 3 074<br>1,2 %  | 4 101<br>1,6 %  | 10 859<br>4,1 %  | 22 839<br>8,7 %  | 43 515<br>16,5 %  | 71 209<br>27,3 %  | 62 825<br>23,8 %  | 44 536<br>16,8 %  |
| GARD    | 2 369<br>1,1 %  | 2 619<br>1,2 %  | 8 054<br>3,8 %   | 21 716<br>10,3 % | 47 222<br>22,5 %  | 62 720<br>29,9 %  | 25 658<br>12,2 %  | 39 794<br>19,0 %  |
| HERAULT | 4 187<br>1,7 %  | 7 626<br>3,1 %  | 16 963<br>6,8 %  | 34 017<br>13,6 % | 53 508<br>21,4 %  | 56 965<br>22,8 %  | 20 681<br>8,3 %   | 55 651<br>22,3 %  |
| LOZERE  | 76<br>0,02 %    | 210<br>0,08 %   | 1 237<br>0,4 %   | 4 548<br>1,7 %   | 13 962<br>5,1 %   | 73 791<br>27,0 %  | 75 740<br>27,7 %  | 104 223<br>38,0 % |
| PYR.OR  | 2 258<br>2,1 %  | 4 510<br>4,2 %  | 11 717<br>10,8 % | 19 865<br>18,3 % | 20 433<br>18,9 %  | 22 003<br>20,3 %  | 9 899<br>9,1 %    | 17 657<br>16,3 %  |
| TOTAL   | 11 964<br>1,0 % | 19 066<br>1,7 % | 48 830<br>4,4 %  | 102 985<br>9,3 % | 178 640<br>16,2 % | 286 688<br>25,9 % | 194 803<br>17,7 % | 261 841<br>23,8 % |
| RÉGION  | 182 845         |                 | 16,0 %           |                  | 465 328           | 42,0 %            | 456 644           | 42,0 %            |

## Tableau 6

TABLEAUX DE LA REPARTITION DES EXPLOITATIONS ET DES TERRES EN LANGUEDOC-ROUS-SILLON.

Répartition du nombre des exploitations selon la surface (au 1/01/75), tous les secteurs agricoles compris.

|         | - de 1 ha        | 1 à 2 ha         | 2 à 5 ha         | 5 à 10           | 10 à 20         | 20 à 50         | 50 à 100        | 100            | TOTAL  |
|---------|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|--------|
| AUDE    | 5 610<br>26 %    | 2 923<br>13,6 %  | 3 405<br>15,8 %  | 3 086<br>14,3 %  | 3 026<br>14 %   | 2 268<br>10,5 % | 918<br>4,4 %    | 300<br>1,4 %   | 21 536 |
| GARD    | 4 243<br>24,1 %  | 1 926<br>10,9 %  | 2 435<br>13,8 %  | 2 970<br>16,9 %  | 3 337<br>19 %   | 2 105<br>12 %   | 378<br>2,1 %    | 199<br>1,2 %   | 17 593 |
| HERAULT | 7 924<br>26,8 %  | 5 300<br>17,9 %  | 5 300<br>17,9 %  | 4 653<br>15,7 %  | 3 943<br>13,3 % | 1 954<br>6,6 %  | 309<br>1,1 %    | 204<br>0,7 %   | 29 587 |
| LOZERE  | 170<br>2,8 %     | 141<br>2,3 %     | 371<br>6 %       | 611<br>9,9 %     | 942<br>15,3 %   | 2 269<br>36,8 % | 1 098<br>17,8 % | 561<br>9,1 %   | 6 163  |
| PYR.OR. | 4 048<br>25,2 %  | 3 243<br>20,2 %  | 3 537<br>22 %    | 2 786<br>17,4 %  | 1 503<br>9,3 %  | 721<br>4,5 %    | 138<br>0,9 %    | 93<br>0,5 %    | 16 069 |
| TOTAL   | 21 995<br>24,2 % | 13 533<br>14,9 % | 15 048<br>16,5 % | 14 106<br>15,5 % | 12 571<br>14 %  | 9 317<br>10,2 % | 2 841<br>3,1 %  | 1 357<br>1,6 % | 90 948 |
| RÉGION  | 64 682           |                  | 71,1 %           |                  | 22 068          | 24 %            | 4 198           | 4,6 %          |        |



BIMENSUEL-ABONNEMENT  
UN AN : 20 F  
BP 61. 75861  
Paris cedex 18 - CCP 30 226 72  
La Source



Collection «CLASSE CONTRE CLASSE»